

# **IMPACT ES**

Société d'investissement à capital variable  
Société par actions simplifiée  
Capital social initial : 600 000 euros  
Siège social : 43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 PARIS  
794 346 205 RCS PARIS

## **RAPPORT ANNUEL**

**EXERCICE 2025**

**Compartiments :**  
Impact ES ACTIONS EUROPE  
Impact ES OBLIG EURO

## SOMMAIRE

### RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 20 AVRIL 2026

#### I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Identification de la SICAV et de ses compartiments
- Orientation des placements – Souscripteurs concernés
- Valeurs liquidatives
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe
- Franchissement de seuil
- Information sur le financement de la recherche

#### II. RAPPORT DE GESTION

##### a) Politiques d'investissement

- Politiques de gestion
- Informations relatives au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852

##### b) Informations sur l'OPC

- Principaux mouvements au cours de l'exercice
- Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir
- OPC Indiciel
- Fonds de fonds alternatifs
- Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)
- Réglementation SFTR
- Accès à la documentation

##### c) Informations sur les risques

- Méthode de calcul du risque global
- Effet de levier
- Exposition à la titrisation
- Gestion des risques
- Gestion des liquidités
- Traitement des actifs non liquides

##### d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

##### e) Information relative au Décret n°2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier (Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat)

#### III. ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE ET COMPLIANCE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contrepartie – Exécution des ordres
- Politique de vote
- Politique de rémunération

#### **IV. FRAIS ET FISCALITÉ**

- Rétrocession des frais de gestion
- Frais d'intermédiation
- Retenues à la source

#### **V. REVENUS – AFFECTATION**

- Examen des comptes et des revenus nets
- Proposition d'affectation des sommes distribuables
  - I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets
  - II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

#### **VI. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

#### **VII. DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ**

#### **VIII. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

#### **IX. ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

**Annexe 1 – Annexes SFDR**

**Annexe 2 – Information en application de l'article de Loi Energie Climat (LEC)**

**Annexe 3 – Ordre du jour et projet de texte des résolutions**

**Annexe 4 – Comptes annuels arrêtés au 31/12/2025**

**Annexe 5 – Rapports du commissaire aux comptes**

**RAPPORT ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 20 AVRIL 2025**

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, vous êtes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires vous seront donnés concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

**I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

▪ **Identification de la SICAV**

- Dénomination : IMPACT ES

La SICAV IMPACT ES est constituée au 31 décembre 2025 de deux compartiments :

- IMPACT ES ACTIONS EUROPE
- IMPACT ES OBLIG EURO

- Gestionnaire financier, administratif et comptable par délégation :

MIROVA, Société de gestion par délégation (ci-après la « Société de gestion » ou la « Société de gestion de portefeuille ») Société Anonyme à Conseil d'administration de droit français dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 26 août 2002 sous le numéro GP 02-014.

- Autres délégataires :

Sous délégation de la gestion comptable :

CACEIS FUND ADMINISTRATION

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

- Lieux et adresses des établissements habilités à recevoir les souscriptions et rachats :

CACEIS BANK

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## ❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

- Classification :

Actions internationales

- Affectation des sommes distribuables :

Le compartiment est un compartiment de capitalisation.

- Durée de placement recommandée :

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

- Codes ISIN :

FR0011439082

### ■ Orientation des placements – Souscripteurs concernés

- Objectif de gestion :

Le compartiment a un objectif d'investissement durable.

Il a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

- Indicateur de référence :

L'indice de référence MSCI Europe est composé d'environ 450 sociétés représentant les plus grandes capitalisations boursières des pays européens développés, en zone Euro ou hors zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est déterminé en fonction du capital flottant de ces sociétés. Cet indice est publié par MSCI. Il est disponible sur le site internet [www.msci.com](http://www.msci.com).

A la date d'entrée en vigueur du Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous les souscripteurs sont concernés, mais le compartiment est plus particulièrement destiné aux FCPE du Groupe Natixis.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

### ■ Valeur liquidative

La valeur liquidative du compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE atteint 23 685,7214 euros le 31 décembre 2025, soit une augmentation de 2 077,784 euros par rapport à la valeur liquidative de 21 607,9374 euros au 31 décembre 2024, soit une performance nette de frais de gestion de 9,62% sur l'exercice.

Sur la durée de placement recommandée (5 ans), la performance nette de frais de gestion est de 27,45%.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

■ **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**

Conformément au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers nous vous informons que le portefeuille détient 35 933 402,72 euros d'OPC gérés par les entités du groupe NATIXIS et ses filiales.

❖ **Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO :**

- Classification :

Obligations et/ou titres de créances libellés en euros.

- Affectation des sommes distribuables :

Le compartiment est un compartiment de capitalisation.

- Durée de placement recommandée :

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

- Codes ISIN :

FR0011439116

■ **Orientation des placements – Souscripteurs concernés**

- Objectif de gestion :

Ce compartiment a un objectif d'investissement durable.

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 500 Total Return Index Value Unhedged EUR (coupon inclus) en investissant dans un large éventail d'instruments de taux incluant des obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) selon l'analyse de l'équipe de recherche interne de MIROVA et en intégrant la prise en compte systématique de critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

- Indicateur de référence :

L'indice Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR est composé de titres obligataires émis en euros dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimum est BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et, Baa3 dans l'échelle Moody's (catégories *Investment grade*). Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Cet indice est publié par Bloomberg Il est disponible sur le site Internet [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com).

A la date d'entrée en vigueur du prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous les souscripteurs sont concernés, mais le compartiment est plus particulièrement destiné aux FCPE du Groupe Natixis.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

#### ▪ Valeur liquidative

La valeur liquidative du compartiment IMPACT ES OBLIG EURO atteint 11 693,7682 euros le 31 décembre 2025, soit une augmentation de 195,2891 euros par rapport à la valeur liquidative de 11 498,4791 euros au 31 décembre 2024, soit une performance nette de frais de gestion de 1,70% sur l'exercice.

Sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, la performance nette de frais de gestion du compartiment est de 13,08%.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

#### ▪ Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe

Conformément au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers nous vous informons que le portefeuille détient 51 215 654,09 euros d'OPC gérés par les entités du groupe NATIXIS et ses filiales.

#### ▪ Franchissement de seuil

Il y a eu 2 franchissements de seuil réglementaire en 2025 via le compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

#### ▪ Information sur le financement de la recherche

Le financement de la recherche financière est supporté par la SICAV, celui de la recherche extra-financière par MIROVA, Société de gestion par délégation de la SICAV.

Les informations relatives à la recherche extra-financière sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion par délégation de votre SICAV : <http://www.mirova.com> (rubrique Engagements").

## II - RAPPORT DE GESTION

### a) Politiques d'investissement

#### ❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

L'année 2025 a été une année de hausse du marché Actions. L'année avait bien démarré avant d'être perturbée par les déclarations de Trump sur les tarifs en avril. Malgré l'incertitude géopolitique, les marchés se sont redressés, soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales et des résultats d'entreprises solides. L'indice MSCI Europe monte de 19,39% sur l'année.

Le compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE affiche lui une performance de +9,62%.

Le marché termine donc l'année sur un plus haut. L'année a également été marquée par la chute du dollar qui perd 13% face à l'euro après les annonces tarifaires. Enfin, des interrogations émergent sur la rentabilité des investissements massifs en Capex dans le secteur de l'IA.

Sur le plan économique, la Zone Euro a vu son inflation reculer de 2,5% en janvier à 1,9% en mai, pour se stabiliser à 2,1% en fin d'année. Le PMI manufacturier est en forte hausse par rapport à 2024, passant de 46 en janvier à 51 en août avant de repasser sous les 49 en décembre (48,8). La croissance du PIB était en hausse au T1 à +0,6% puis +0,1% au T2 après les annonces de Trump. L'économie européenne s'est montrée résiliente avec une croissance au T3 de +0,3%. Aux US, l'inflation était en

baisse en début d'année à 2,4% en mars avant de connaître un rebond à la suite des événements d'avril pour atteindre +3% en septembre et finalement redescendre à 2,7% en novembre. La croissance du PIB a été plus forte que prévue malgré les tarifs, atteignant +3,8% au T2 et +4,3% au T3. Les banques centrales, ont globalement assoupli leurs politiques monétaires au cours de l'année, avec des baisses plus ou moins importantes en fonction des régions et l'évolution de l'inflation. La BCE a baissé ses taux de -100bps en 2025 (de 3% à 2% pour le taux de dépôts), soutenue par une baisse de l'inflation qui est de retour vers les 2%. Isabel Schnabel toutefois indiqué en décembre qu'aucune nouvelle baisse n'était envisagée à court terme. Aux États-Unis, la FED a tardé à agir après les annonces de Donald Trump sur les droits de douane, malgré les pressions exercées par le président sur Jérôme Powell. Finalement, trois baisses de -25bps ont été opérées à partir de juillet, portant les taux à 3,50 %-3,75 %, dans un contexte d'inflation persistante et d'économie résiliente. Les bons chiffres de l'inflation de novembre ont conforté la 3ème baisse et la Fed envisage désormais une à deux baisses de taux en 2026 sous réserve d'un recul durable de l'inflation.

Le secteur des matériaux a contreperformé fortement en 2025. De manière générale, le Secteur de la Chimie poursuit sur sa lancée négative de ses 3 dernières années, avec des coûts énergétiques toujours très élevés et qui dépendent d'une éventuelle paix en Ukraine qui ne se concrétise toujours pas. Les délocalisations d'usines et le fonctionnement ralenti empêchent le secteur de se relever. De plus, l'absence de reprise de la demande pour les sociétés du secteur des ingrédients s'est avérée très pénalisante pour ces entreprises. Le secteur du packaging a été pénalisé, quant à lui, par les craintes sur la consommation mondiale (notamment américaine) et la baisse du prix de la pulpe. Par ailleurs, des problèmes de gouvernance ont également affecté la société SIG, dont nous avons vendu la ligne. Enfin, Le Secteur des Ressources de base a surperformé, en grande partie tiré par le rallye de l'OR (+64,5 % sur l'année), avec un record à plus de 4500\$ l'once et de l'ARGENT (+148 %). L'instabilité économique et géopolitique de cette année ont poussé les investisseurs vers les valeurs refuges. La crainte d'une Fed qui ne serait plus indépendante en mai a également renforcé cette tendance. Notre absence des valeurs minières corrélées positivement à ces matières premières nous a donc pénalisé. Au sein du Secteur Industrie, la géopolitique compliquée a entraîné une forte performance des valeurs de l'armement dont nous sommes absents. Par ailleurs, dans un contexte de craintes autour de l'IA générative la société Relx, également dans le Secteur Industrie, a souffert en deuxième partie d'année. On notera que le Secteur Technologie a également contreperformé l'indice, à la suite des craintes de plus en plus présentes d'une bulle autour des entreprises de l'IA. Ces inquiétudes ont débuté aux États-Unis avec les doutes autour du ROI des entreprises de l'IA au vu des montants importants investis en CAPEX. En 2025, ce sont plus de 390Mds\$ qui ont été dépensés par les Hyperscalers.

Comme en 2024, le Secteur Banques a largement surperformé l'indice, grâce notamment à une bonne orientation de la marge nette d'intérêts. Les bons résultats des grandes banques durant les neuf premiers mois ont contribué à cette performance. Notre absence des Financières Diversifiées non investissables telles que par exemple UBS nous a par contre pénalisé. Enfin, le Secteur Santé a connu une année difficile et volatile au gré des annonces du gouvernement américain. Amplifon et Novo Nordisk ont contreperformé, le premier sur une déception sur la croissance des ventes, le second, plus sur un pipeline de médicaments décevant. Fresenius et Medincell ont fortement performé, le premier sur une amélioration de la croissance des ventes, le second sur un pipeline de médicaments fourni.

Tout au long de l'année, nous avons conservé notre vue positive sur les valeurs financières et la Technologie, alors que les craintes associées à l'IA nous semblaient exagérées sur ce dernier secteur.

Au cours de l'année écoulée, nous avons maintenu un niveau d'exigence élevé en termes de sélection ISR et de réponse aux enjeux de notre temps. Cela se traduit notamment par un pourcentage d'Opinions d'impact positif fort et modéré de plus de 60% pour le portefeuille contre environ 35% pour l'indice de référence à fin décembre. Par ailleurs, l'évaluation carbone du portefeuille au cours de l'année 2024 est restée conforme à une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C en 2100, conformément aux accords de la Cop 21.

## ❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO :

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers, animée par des tensions géopolitiques, des inquiétudes économiques et des décisions politiques majeures. En début d'année, les marchés ont été secoués par des craintes liées à l'inflation et à des menaces de tarifs sous l'administration Trump II.

En parallèle, l'annonce d'un plan d'investissement majeur en Allemagne a toutefois aidé à restaurer la confiance des investisseurs, entraînant une forte hausse des rendements obligataires allemands. Au fil des mois, la dynamique a continué d'évoluer ; l'imposition de tarifs sans précédent au printemps a provoqué une panique initiale, mais un gel temporaire sur certains pays a aidé à stabiliser les marchés. Malgré cela, des craintes persistantes sur la soutenabilité fiscale des États-Unis ont contribué à une certaine instabilité.

À mesure que l'année avançait, l'adoption d'une politique monétaire plus accommodante par la Réserve fédérale, avec plusieurs baisses de taux, a soutenu le marché obligataire américain.

Les préoccupations budgétaires sont restées bien présentes aux US comme en zone euro. Au Royaume-Uni l'annonce du budget ainsi que la réduction des émissions de Gilts a été bien reçue.

En dépit des tensions géopolitiques persistantes et des préoccupations économiques, les marchés de crédit ont fait preuve de résilience, avec des spreads en légère compression et une demande soutenue pour des actifs de qualité.

La poche obligataire surperforme son indice de 1,13% (selon Bloomberg Port) avec une performance brute de frais à 2,36% pour un indice à 1,23%.

L'allocation d'actif a été positive (+67 bps) grâce à une surpondération sur les titres de crédit et sur certaines dettes souveraines (Espagne, Italie...).

L'exposition à la pentification de la courbe des taux a été positive (+18bps).

La sélection de titres a également bénéficié à la poche (+24bps) au sein des titres souverains (Italie et Espagne) et certains titres crédits comme Forvia ou ASN banque.

### ▪ Information relative au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852

Au titre de l'article 58 du Règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable de la SICAV sont disponibles en Annexe 1 de ce rapport annuel.

## b) Informations sur l'OPC

### ▪ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

## ❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	83 433 037,83	105 921 743,02
SCHNEIDER ELECTRIC SE	78 967 334,73	3 123 131,46
SANOFI	49 646 491,46	8 099 836,79
HERMES INTERNATIONAL	23 442 564,66	31 587 668,03
AVIVA PLC	6 656 577,53	46 492 168,59
SIEMENS AG-REG	13 932 879,12	37 635 209,90
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	48 566 326,80	1 592 918,50
DSM-FIRMENICH AG	19 166 334,14	29 806 063,16
ESSILORLUXOTTICA	24 559 101,71	22 888 812,97
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	23 936 695,91	23 414 542,20

❖ **Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI CASH PLUS I	221 812 237,00	207 413 064,98
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	99 350 955,90	61 960 230,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	44 758 450,31	0,00
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	0,00	44 125 139,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	37 143 313,00	0,00
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	21 468 326,57	8 900 817,81
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	0,00	26 133 277,37
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION E 2.75% 03-09-32	23 960 880,00	0,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	23 545 887,84	0,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	6 657 024,00	12 890 672,00

▪ **Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir**

Cet OPC n'a pas fait l'objet de changements substantiels.

▪ **OPC Indiciels**

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

▪ **Fonds de fonds alternatifs**

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

▪ **Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)**

❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :**

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,00**

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus	0,00
. Autres revenus	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>0,00</b>
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
<b>Total des frais</b>	<b>0,00</b>

**❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO**

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

**• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 106 616 580,16**

- o Prêts de titres : 8 550 651,77
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 98 065 928,39

**• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 149 276 710,00**

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 134 276 710,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 15 000 000,00

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NATIXIS TRADEX SOLUTIONS	BNP PARIBAS FRANCE

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	9 769 874,38
<b>Total</b>	<b>9 769 874,38</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<b>Revenus et frais opérationnels</b>	<b>Montant en devise du portefeuille</b>
. Revenus (*)	13 771,24
. Autres revenus	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>13 771,24</b>
. Frais opérationnels directs	2 994 207,27
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
<b>Total des frais</b>	<b>2 994 207,27</b>

(\*) Nets de la rémunération perçue par Natixis TradEx Solutions qui ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations. Les autres revenus et autres frais correspondent à la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces qui varie en fonction des conditions de marché, et à d'éventuels autres produits sur comptes financiers et charges sur dettes financières non liés aux techniques de gestion efficace.

■ **Réglementation SFTR**

❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

❖ **Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO**

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**a) Titres et matières premières prêtés**

Montant	8 550 651,77				
% de l'Actif Net (*)	0,56				

(\*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

**b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue**

Montant	8 550 651,77	0,00	99 461 851,12	0,00	0,00
% de l'Actif Net	0,56	0,00	6,54	0,00	0,00

**c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement**

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

**d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation**

NATIXIS TRADEX SOLUTIONS FRANCE	8 550 651,77	0,00	99 461 851,12	0,00	0,00
------------------------------------	--------------	------	---------------	------	------

**e) Type et qualité des garanties (collatéral)**

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	9 769 874,38		0,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Monnaie de la garantie					
Euro	9 769 874,38		0,00	0,00	0,00

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de MIROVA définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de MIROVA définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

**f) Règlement et compensation des contrats**

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

**h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	528 595,14	0,00	55 816 308,65	0,00	0,00
Ouvertes	8 022 056,63	0,00	43 645 542,47	0,00	0,00

**i) Données sur la réutilisation des garanties**

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par Natixis TradEx Solutions, en mode agent ou en mode principal, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies sur un compte de dépôts rémunéré.

**j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC**

Caceis Bank					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	9 769 874,38				0,00

**k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

#### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	13 771,24	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	-26 885,50	0,00	-2 967 321,77	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

La société de gestion a confié à Natixis TradEx Solutions pour le compte de l'OPCVM la réalisation des opérations de prêts de titres et de mises en pension.

Les revenus de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation de Natixis TradEx Solutions ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations et est déduite des produits comptabilisés par l'OPCVM.

Les montants présentés n'intègrent pas la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces.

#### ■ Accès à la documentation

La documentation légale de la SICAV (DIC, prospectus, rapports périodiques ...) est disponible auprès de la Société de gestion par délégation, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante :

**[ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)**

#### c) Informations sur les risques

#### ■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de cet OPC est celle de l'engagement.

#### ■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

#### ■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la Société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

*Pour plus d'information, veuillez consulter le DIC de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus, disponibles sur simple demande auprès de la Société de gestion.*

#### ■ Gestion des liquidités

La Société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats,

et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi hebdomadaire avec des paramètres identiques.

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La Société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

#### ▪ **Traitement des actifs non liquides**

Cet OPC n'est pas concerné.

#### d) **Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)**

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le document précontractuel annexé au Prospectus de la SICAV.

En complément de ces informations liées à la prise en compte de critères ESG, les annexes périodiques telles que définies par la réglementation SFDR sont disponibles en Annexe 1 de ce rapport.

#### e) **Information relative au Décret n°2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier (Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat)**

Les rapports répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat sont disponibles en annexe du présent rapport (cf. Annexe 2).

### **III - ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE ET COMPLIANCE**

#### ▪ **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contrepartie – Exécution des ordres**

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la Société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.mirova.com> (rubrique « MIROVA/Informations réglementaires/Engagements dans le cadre de la directive MIF »).

#### ▪ **Politique de vote**

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.mirova.com> (rubrique « Recherche/S'engager et voter »).

#### ▪ **Politique de rémunération**

#### **Politique de rémunération de MIROVA**

##### **Préambule**

La Politique de rémunération de Mirova est établie en conformité avec la directive AIFM 2011/61/UE, la directive UCITS 5 2014/91/UE, la directive MIF2 2014/65/UE, le Règlement SFDR 2019/2088/UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, la Position AMF 2013-11 « Politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement

alternatifs », ainsi que les textes de références du Code monétaire et financier et de l'Autorité des Marchés Financiers.

## **1. Principes généraux**

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de MIROVA. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché. La politique de rémunération de MIROVA, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, dont l'atteinte des objectifs statutaires définis dans le cadre de la Mission de Mirova, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs pré-définis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de MIROVA. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, sont définis en cohérence avec les objectifs globaux de Mirova définis dans le cadre de sa Mission.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de MIROVA.

## **2. Les composantes de la rémunération**

La politique de rémunération veille à maintenir une proportion équilibrée entre rémunération fixe et variable, la direction des ressources humaine en est la garante. Les revalorisations des salaires fixes et l'attribution des rémunérations variables sont étudiées une fois par an dans le cadre de la campagne d'avancement.

### ***a. La rémunération fixe***

La rémunération fixe rémunère les compétences et l'expertise attendues dans l'exercice d'un poste.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

## ***b. La rémunération variable***

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de MIROVA mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Ces enveloppes sont aussi définies en fonction de l'atteinte des objectifs statutaires liés à la mission de Mirova

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de MIROVA sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement. Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de MIROVA et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte.

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

Pour les autres collaborateurs, elles sont versées en totalité sous forme numéraire et sont attribuées de façon sélective et varient d'une année sur l'autre en fonction de l'appréciation des critères de performance. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée par la prise d'un niveau de risque non conforme ou le non-respect des procédures internes sur l'année considérée.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, MIROVA peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Il n'y a pas de garantie contractuelle encadrant les rémunérations variables.

## ***c. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clé***

Mirova souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs clé au travers d'un dispositif de rétention intégré aux politiques de rémunération qui permet d'allouer un montant de rémunération variable supplémentaire, sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Mirova, et acquis par tranches égales sur une période de minimum trois ans. Il permet ainsi, sous réserve de conditions de présence, d'associer les collaborateurs à l'évolution des résultats. Les montants sont attribués au regard de l'évaluation de la performance et d'un engagement professionnel individuel sur une année considérée. L'enveloppe allouée au dispositif de rétention est contenue dans le budget global alloué aux rémunérations variables.

## ***d. Carried interest***

Le carried interest représente la fidélisation et l'alignement des intérêts des investisseurs et des collaborateurs concernés au travers d'un paiement différé. Obligeant à une prise de risque financier

personnel minimum au regard de la taille du fonds pour les collaborateurs concernés, il se concrétise par l'acquisition de parts du fonds. La rémunération des parts acquises est ensuite conditionnée à la création de plus-value et à un rendement positif minimum des parts ordinaires des investisseurs du fonds.

### **3. Evaluation de la performance collective et individuelle**

La contribution et le niveau de performance des collaborateurs sont évalués au regard de leurs fonctions, missions et niveau de responsabilités dans l'entreprise. Il est distingué plusieurs catégories de personnel :

- Le comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de service et les résultats financiers. La performance s'apprécie annuellement,
- Les fonctions de support et de développement commercial sont évaluées sur leur capacité à atteindre des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour les fonctions du développement commercial. Ces objectifs quantitatifs sont définis et communiqués en début de chaque année,
- Les fonctions de contrôles dont l'évaluation repose sur l'appréciation de critères qualitatifs définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance ni créer de conflit d'intérêts,
- Les fonctions de gestion sont évaluées de façon différente, selon la typologie des portefeuilles gérés. Les critères quantitatifs utilisés reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de Mirova et/ou des produits gérés.

### **4. Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V**

#### ***a. Population identifiée***

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de MIROVA comprend les catégories de personnel qui peuvent à titre individuel avoir une incidence significative de par leurs décisions sur le profil de risque de Mirova et/ou des produits gérés, sachant que les membres du comité exécutif sont systématiquement inclus dans cette population, les fonctions de direction des activités support, les fonctions de direction de contrôle (risques, conformité et contrôle), les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille, les autres preneurs de risques, ainsi que les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

L'identification du périmètre de la population identifiée de MIROVA est réalisée annuellement par la DRH et le RCCI - responsable de la conformité, du contrôle interne et des risques à partir de la cartographie des processus de gestion. La direction générale valide le périmètre de l'ensemble de la population identifiée.

#### ***b. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée***

La rémunération variable et, le cas échéant, le dispositif de fidélisation de la population identifiée sont attribués globalement pour moitié en numéraire et pour autre moitié sous forme d'équivalent instrument financier. Pour les rémunérations variables les plus faibles, en deçà d'un seuil défini annuellement, la proportion de différée ne s'applique pas. La liste des collaborateurs concernés est validée par le RCCI - directeur de la conformité, du contrôle interne et des risques. Pour les rémunérations les plus élevées de Mirova, la proportion différée sous forme d'équivalent instrument financier peut atteindre 60%.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de MIROVA.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif de MIROVA et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par MIROVA.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion, de performance relative des produits gérés par rapport à des indices de marché de référence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de MIROVA et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de MIROVA.

### ***c. Dispositif de contrôle***

A la fin de chaque campagne d'avancement et avant attribution des rémunérations variables, la DRH formalise un contrôle de l'adéquation et de l'efficacité de la politique de rémunération de la population identifiée (la liste nominative, les montants attribués, la répartition entre les versements immédiats et différés et la partie numéraire et équivalent instrument financier). Il est approuvé par le Comité Exécutif et par Natixis Investment Managers.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de la politique de rémunération comprenant la population identifiée, ainsi que l'enveloppe de rémunération annuelle des dirigeants sont fournis annuellement au conseil d'administration de Mirova. Dans le cadre des campagnes d'avancement, les propositions individuelles sont validées par la direction des ressources humaines et la direction générale de Mirova, puis successivement par les instances de validation des rémunérations de Natixis Investment Managers AM et de Natixis. La rémunération du directeur général est déterminée par la direction générale de Natixis Investment Managers et de Natixis et est présentée au comité des nominations et des rémunérations de Natixis.

## **5. Déclinaison du dispositif applicable à la population concerné**

### ***a. Personnel concerné***

Les Orientations ESMA MiFID II visent la fourniture des services et activités d'investissement. Les personnes concernées sont celles ayant une incidence, directe ou indirecte, sur les services d'investissement et les services auxiliaires fournis par l'entreprise d'investissement ou sur le comportement de l'entreprise, indépendamment du type de clients, dans la mesure où la rémunération de ces personnes et les incitations comparables sont susceptibles de créer un conflit d'intérêts les encourageant à agir contre les intérêts d'un quelconque client de l'entreprise.

L'identification du périmètre du personnel concerné de MIROVA est réalisée annuellement par la DRH et le RCCI - responsable de la conformité et du contrôle interne.

### ***b. Dispositifs applicables aux rémunérations variables attribuées à la population concernée***

Lors de la détermination de la rémunération variable des Personnes Concernées, une correcte pondération est assurée entre les critères qualitatifs et quantitatifs afin de :

- aligner les intérêts des personnes concernées et des entreprises sur ceux des clients,
- agir au mieux des intérêts du client,
- ne pas introduire des critères commerciaux quantitatifs susceptibles de créer des conflits d'intérêts ou des incitations pouvant conduire les personnes concernées à favoriser leurs propres intérêts ou ceux de leur entreprise au détriment potentiel de tout client,
- éviter de fixer des objectifs de performance susceptibles d'inciter les personnes concernées à adopter des comportements axés sur les gains à court terme.

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

- Rémunérations fixes 2025\* : 18 930 871€,
- Rémunérations variables attribuées au titre de 2025 : 10 969 474€,
- Effectifs concernés : 184 collaborateurs.

\* Rémunérations fixes théoriques en ETP - décembre 2025.

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la Société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société de gestion et/ou des portefeuilles :

- Rémunération totale attribuée au titre de 2025 : 18 468 581 € dont,
  - Cadres supérieurs : 3 749 500 €,
  - Membres du personnel : 14 719 081 €.
- Effectifs concernés : 77 collaborateurs.

#### IV - FRAIS ET FISCALITÉ

##### ■ Rétrocession des frais de gestion

Dans le cadre du respect des règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille, les dispositions de l'article 411-130 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers interdisent la rétrocession à la Société de gestion par délégation de frais de gestion ou de souscription et de rachat au titre d'investissements réalisés par cette dernière pour le compte de la SICAV dans les parts ou actions d'un OPC ou d'un fonds d'investissement.

La société de gestion a mis en place les mesures nécessaires pour que l'ensemble des rétrocessions soit affecté directement à la SICAV.

##### ■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <https://www.mirova.com/fr/mirova/informations-reglementaires/Engagements> dans le cadre de la directive MIF.

##### ■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

#### V - REVENUS - AFFECTATION

##### ■ Examen des comptes et des revenus nets

Nous soumettons les comptes annuels à votre approbation (cf. annexe 4 du rapport annuel) tels qu'ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

L'actif net, qui était de 4 306 282 377,39 euros, le 31 décembre 2024 divisé :

- en 123 902,2755 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 677 272 619,41 euros
- et 141 671,7585 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 629 009 757,98 euros.

S'élevait à 4 491 990 912,70 euros le 31 décembre 2025 divisé :

- en 125 405,2589 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 970 314 027,50 euros

- et 130 127,1624 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 521 676 885,20 euros.

■ **Proposition d'affectation des sommes distribuables**

❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE**

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

I.	un revenu net de l'exercice de	51 965 521,28 euros.
II.	des plus ou moins-values réalisées nettes de	43 575 964,50 euros

Il vous est proposé les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

**I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux revenus nets s'élèvent à 51 965 521,28 euros.

Il est proposé d'affecter ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

**II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values réalisées nettes s'élèvent à 43 575 964,50 euros.

Il est proposé d'affecter ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

❖ **Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO**

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

I.	un revenu net de l'exercice de	24 143 751,15 euros.
II.	des plus et moins-values réalisées nettes de	- 12 540 524,96 euros

Il vous est proposé les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

**I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux revenus nets s'élèvent à 24 143 751,15 euros.

Il est proposé d'affecter ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

**II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values réalisées nettes présentent un solde négatif de 12 540 524,96 euros.

Il est proposé d'imputer ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes s'ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

## VI - CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

## VII - DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est représentée, dirigée et administrée par MIROVA, représentée par Monsieur Hervé GUEZ, Président.

## VIII - INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercées par Monsieur Hervé GUEZ dans toutes autres sociétés :

	<b>Sociétés</b>	<b>Forme juridique</b>	<b>Nature du mandat</b>
1	FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENTS	SA	Administrateur
2	Forum pour l'Investissement Responsable	Association	Administrateur

## IX – ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (TABLEAU A1B)

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les éléments caractéristiques de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Je vous invite après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président

**Annexe 1**

**Annexes SFDR**

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **IMPACT ES - Actions Europe**  
Identifiant d'entité juridique : **9695 00BWMUBNHDZ1VP 74**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 49.22%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 48.75%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Compartiment est d'allouer son capital à des sociétés :

- qui proposent des solutions liées aux principaux thèmes durables tels que la biodiversité, le climat, la diversité du capital humain, la santé, etc.,
- qui contribuent positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

En outre, compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, la société de gestion vise à constituer un portefeuille d'investissement qui :

- (i) Représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015, et
- (ii) Qui contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

Nos objectifs d'investissement étaient les suivants : 90% en SI, 25% en SIE, et 25% en SIS. En 2025, 97.97% des actifs nets du Compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable, 49.22% en SIE, et 48.75% en SIS. L'alignement avec la taxonomie de l'UE s'élevait à 10.70%.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un auditeur externe ou une partie tierce.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Point préalable** : les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

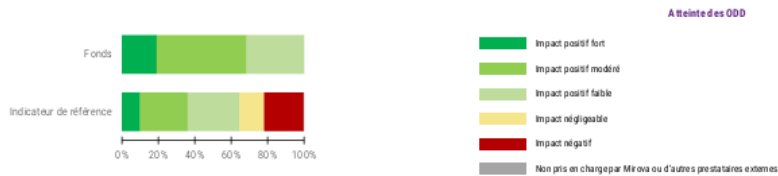
Indice de référence : MSCI EUROPE NET TOTAL RETURN EUR INDEX. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.

En 2025, les résultats du fonds étaient les suivants :

- une répartition des entreprises en portefeuille selon un impact positif fort et modéré à plus de 65% du portefeuille
- des contributions supérieures au benchmark sur les Objectifs de Développement Durable, sur les piliers Environnement et Social.
- l'alignement du portefeuille aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir un réchauffement climatique global entre 1.5° et 2°C.

### RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE\*

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.

### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En % de l'en-cours avec opinions d'impact positif

Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier		17 objectifs de développement durable ont été adoptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : <a href="http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/17-objectifs-de-developpement-durable/">www.un.org/sustainabledevelopment/fr/17-objectifs-de-developpement-durable/</a> . Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (selon le graphique à gauche). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.	
	Fonds	Indicateur de référence		
ENVIRONNEMENT	CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	64%	41%	
	BIODIVERSITÉ Maintenir les écosystèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	54%	28%	
SOCIAL	OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	38%	24%	
	CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	85%	66%	

Les pourcentages indiqués représentent la part de valeur du portefeuille (en poids) qui contribue positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « impact positif fort » ou « impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur.



### IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE

	Fonds	Indicateur de référence
	<2°C	2,5-3°C
<b>Émissions induites</b> (t de CO <sub>2</sub> / million d'€)	115,5	173,2
<b>Émissions évitées</b> (t de CO <sub>2</sub> / million d'€)	24,0	16,2
<b>Taux de couverture</b> (% de valeurs analysées)	100%	99%

Les en-cours du fonds aident à éviter **69 033 tCO<sub>2</sub>** ou **20 919 Ménages européens** (En Europe, un ménage émet en moyenne 3,3 tCO<sub>2</sub>/an pour le chauffage et l'électricité) ou **40 607 Voitures** (En Europe, une voiture standard émet en moyenne environ 1,7 tCO<sub>2</sub>/an)

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

La performance de l'année 2025 est alignée avec celle de l'année 2024 :

- une répartition des entreprises en portefeuille avec un impact positif fort
- des contributions supérieures au benchmark sur les Objectifs de Développement Durable, sur les piliers Environnement et Social.
- l'alignement du portefeuille aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir un réchauffement climatique global de 2°C.

### Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.

A la suite de cette analyse qualitative, la société de gestion émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques

économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Par conséquent, au cours de la période considérée, tous les investissements dans le Compartiment étaient conformes aux critères DNSH de la société de gestion.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Dans le cadre de son évaluation des risques, le Compartiment évalue et surveille systématiquement les indicateurs pertinents qui sont réputés indiquer la présence d'incidences négatives significatives (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs des impacts négatifs principaux (PAI) obligatoires).

Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs PAI ne sont pas disponibles, la société de gestion peut utiliser des estimations qualitatives ou quantitatives qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs PAI en question.

Les incidences négatives sont hiérarchisées en fonction des spécificités de chaque secteur et des modèles économiques des entreprises en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par ex. intensité énergétique, impacts sur la biodiversité, etc.),
- analyse de l'exposition de l'entreprise aux droits fondamentaux et aux questions relatives aux employés par le biais de ses sites, de son modèle commercial et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par ex. l'exposition à des risques pour la santé et la sécurité, l'exposition à des pays présentant des risques spécifiques pour les droits de l'homme, etc.),
- analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs,
- contrôle des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque la société de gestion estime que les processus et pratiques de la société bénéficiaire sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de la société est considéré comme négatif, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Vous trouverez plus de détails dans le tableau ci-dessous, qui répertorie les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité pris en compte par MIROVA:

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur de durabilité négatif		Comment les PAIs sont pris en compte par Mirova
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entités les plus intensives en carbone et n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité des émissions GES des entreprises investies	
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion cf. <a href="#">Standards Minimum</a></li> </ul>
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises ou des projets portant gravement atteinte à des zones sensibles pour la biodiversité</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement</li> </ul>
Eau	8. Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Déchets	9. Ratio des déchets dangereux et des déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises violent les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement</li> </ul>
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion pour les grandes entreprises, au cas par cas pour les petites entreprises ou projets</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	13. Diversité de genre au sein du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion (dès le 1<sup>er</sup> euro de chiffre d'affaires)</li> </ul>
Indicateurs PAI supplémentaires	4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entités les plus intensives en carbone et n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	14. Nombre de cas identifiés de graves problèmes et incidents liés aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises concernées par des mauvaises pratiques ou incidents graves liés aux droits de l'homme</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne</li> <li>Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement</li> </ul>
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-corrupcion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises concernées par la violation des lois anti-corruption</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne</li> <li>Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement</li> </ul>

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La société de gestion examine les sociétés bénéficiaires par rapport au respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. La société de gestion examine en permanence les antécédents et les flux d'actualités des sociétés afin d'identifier les controverses importantes. Les mesures d'implication et de résolution des entreprises sont prises en compte. Les risques de violation potentielle peuvent être surveillés par le biais d'un engagement pour obtenir une assurance supplémentaire. Cet indicateur est suivi de manière systématique par le biais de notre prestataire externe ainsi que par une veille constante concernant les controverses, des meetings réguliers entre la Gestion et l'équipe de Recherche.

Les sociétés jugées par la société de gestion comme étant en violation grave des Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales ou des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont reconnues comme faisant un préjudice important et sont donc rendues non éligibles.

Par conséquent, au cours de la période de déclaration, tous les investissements ont été considérés comme respectant les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs PAI sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et les résultats font partie du test DNSH. Comme décrit ci-dessus, le résultat du test DNSH est une opinion contraignante identifiant quelles entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU et qui sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Les indicateurs PAI sont donc continuellement pris en compte par ces produits financiers.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
ASML HOLDING NV NA EUR	Technologie et équipement de production	3.89	Pays-Bas
RELX PLC LN GBp	Services informatiques	3.44	Royaume-Uni
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG GY EUR	Services de télécommunications	3.41	Allemagne
INTESA SANPAOLO IM EUR	Banques	3.4	Italie
KBC GROUP NV BB EUR	Banques	3.33	Belgique
ALLIANZ SE-REG GY EUR	Assurance services complets	2.86	Allemagne
EDP SA PL EUR	Électricité alternative	2.68	Portugal
NEXANS SA FP EUR	Composants électriques	2.66	France
HERMES INTERNATIONAL FP EUR	Habillement et accessoires	2.6	France
AVIVA PLC LN GBp	Assurance vie	2.58	Royaume-Uni
VEOLIA ENVIRONNEMENT FP EUR	Eau	2.57	France
SAP SE GY EUR	Logiciel	2.5	Allemagne
SIEMENS AG-REG GY EUR	Industries diversifiées	2.47	Allemagne
AIR LIQUIDE SA-PF FP EUR	Chimie de spécialité	2.31	France
SMURFIT WESTROCK PLC LN GBp	Conteneurs et emballages	2.3	Irlande

Les pourcentages affichés représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025-31/12/2025

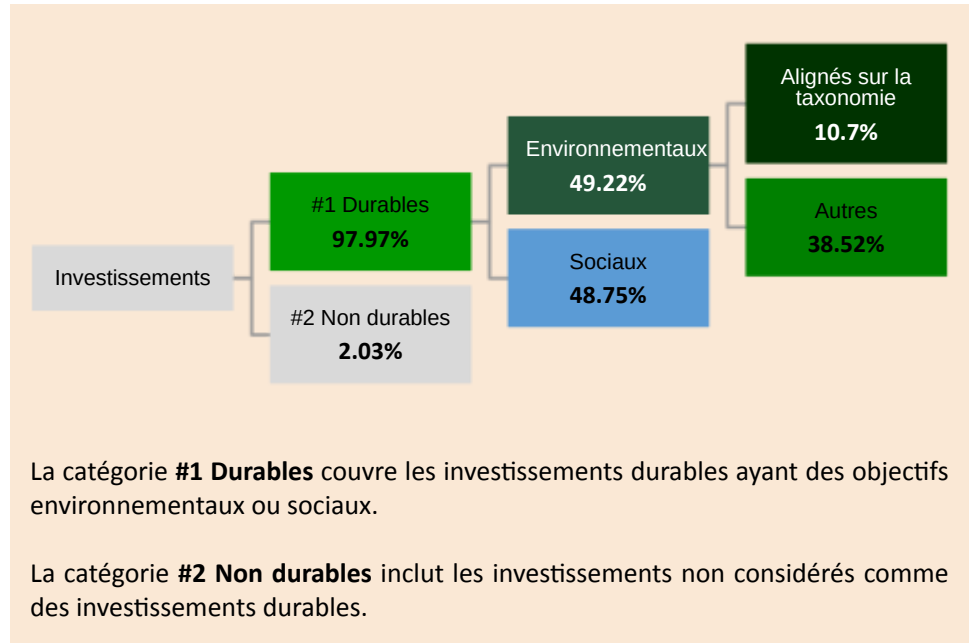


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

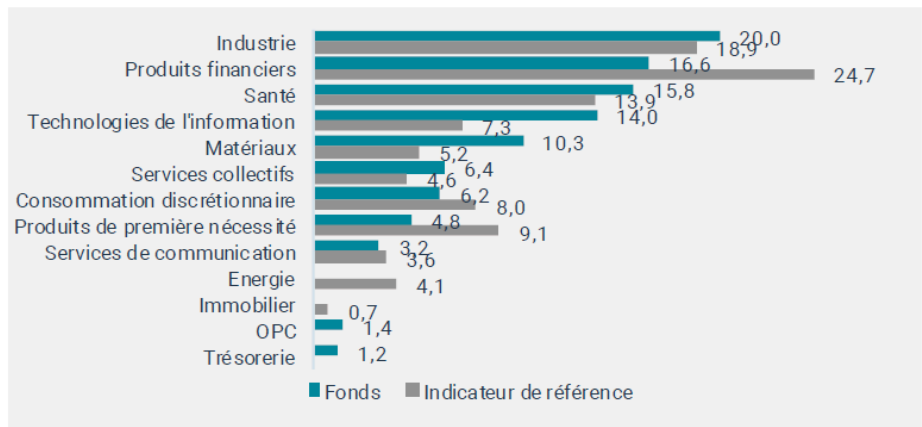
Le Compartiment vise à investir uniquement dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR, 97.97% des actifs nets du Compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable. Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

**Point préalable :** les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Répartition sectorielle : au 31/12/2025.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Du fait de son objectif durable, ce Compartiment peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz

**fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant

Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement sur la taxinomie ») : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs ci-dessus est identifié et mesuré dans la mesure où les données sont à la disposition du Gestionnaire et d'une qualité adéquate. Elles peuvent aussi résulter d'estimations dans les cas où certaines informations seraient manquantes, dans les conditions définies par les régulateurs et notamment dans le respect du principe de prudence. Par conséquent, le pourcentage d'alignement fourni est conservateur. 10.70% des actifs nets du Compartiment sont alignés sur la taxinomie de l'UE en moyenne au cours de la période de référence.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

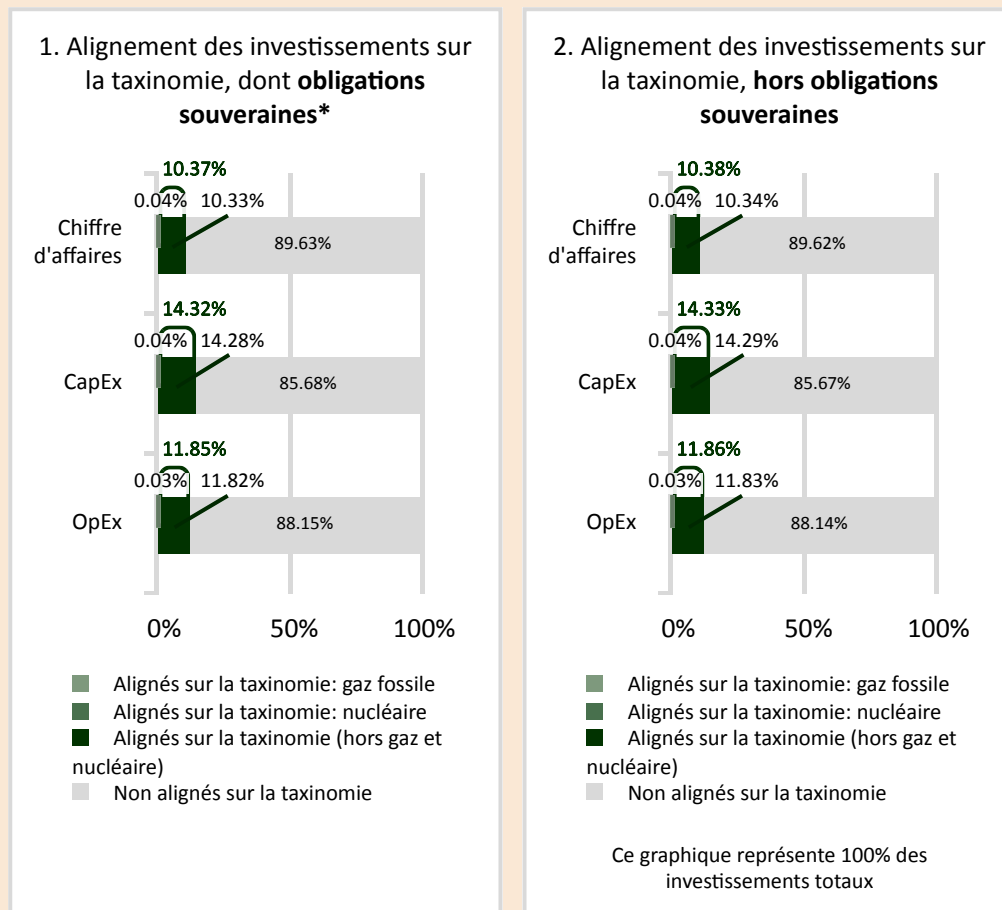
Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes était de 7.19%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'alignement du fonds à la taxonomie verte européenne est resté plutôt stable entre les deux périodes de référence.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 49.22% dans des investissements durables avec un objectif environnemental, dont 38.52% d'investissements durables qui ne sont pas alignés avec la taxinomie de l'UE.

La société de gestion réalise une évaluation globale de la durabilité sur chaque société bénéficiaire, qui comprend un examen des impacts positifs concernant trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire.

Ces thèmes visent à identifier les entreprises dont les activités ou pratiques :

- aident à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco efficacité, un transport propre, un bâtiment écologique ou s'aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutiennent l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favorisent une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire.

Dans le cadre du fonds Impact ES Actions Europe, le Compartiment a notamment investi en 2025 dans l'entreprise de semi-conducteur ASML HOLDING NV. L'entreprise est considérée par Mirova comme ayant un rôle-clé pour permettre le développement de puces électroniques plus efficaces et de technologies bas-carbone. Cependant, son rôle d'équipementier très en amont de la chaîne de valeur des semi-conducteurs permet aujourd'hui difficilement à ASML de fléchir ses marchés finaux, la rendant non alignée à la Taxinomie.

Le Compartiment ne s'engage pas à réaliser une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'est pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment a investi 48.75% dans des investissements sociaux durables.

La société de gestion réalise une évaluation globale de la durabilité sur chaque entreprise, qui comprend un examen des impacts positifs concernant trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être et l'inclusion et diversité.

Ces thèmes visent à identifier les entreprises dont les activités ou pratiques :

- aident l'accès aux services de base et durables, à l'impact local ou à promouvoir des conditions de travail avancées ;
- soutiennent le développement des soins de santé, de la nutrition saine, de l'éducation ou de la sécurité ;
- contribuent à la diversité et l'inclusion par le biais de produits et services dédiés ou à des pratiques avancées ciblant la main-d'œuvre.

En 2025, le fonds a investi dans l'entreprise ASTRAZENECA PLC. Le portefeuille de produits de l'entreprise contribue de manière significative à la santé publique et au développement social durable en offrant des traitements, des vaccins et des médicaments dans trois principaux domaines thérapeutiques: l'oncologie, les biopharmaceutiques et les maladies rares.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des actifs qualifiés d'investissement durable.

A des fins techniques ou de couverture, le Compartiment peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre de l'actif, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova. La stratégie d'engagement de Mirova vise à surveiller et à prospérer pour améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur le développement durable est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif :

Engagement individuel : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour surveiller les performances et les progrès sur les sujets ESG, et pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité. L'objectif de l'engagement individuel n'est pas seulement d'assurer des pratiques responsables conformément à nos normes, mais également de promouvoir de meilleures pratiques ESG et d'encourager le développement de solutions pour les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.

Le fonds a par exemple réalisé en 2025 un engagement avec l'entreprise GIVAUDAN au sujet de son Plan de Transition Climatique. Mirova a échangé sur la mise en place d'un plan de transition soutenu par des investissements en capital (CAPEX). En réponse, l'entreprise a expliqué que tous ses investissements subissent un examen environnemental, mais qu'elle n'a pas prévu d'émettre de CAPEX ou de taxonomie dans l'immédiat.

Engagement collaboratif : Mirova s'associe à d'autres investisseurs et représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, encourager une plus grande transparence et exiger, si nécessaire, que les entreprises changent leurs pratiques.

En outre, Mirova tire parti de ses droits de vote pour pousser davantage les entreprises vers le développement de portefeuilles plus durables et l'adoption de meilleures pratiques, en exerçant systématiquement leurs droits de vote sur la base d'une politique de vote interne qui intègre largement les concepts d'une gouvernance durable au cœur des parties prenantes. Le vote par procuration est utilisé pour transmettre des messages pendant le dialogue avant/après vote et par opposition aux éléments ad hoc. Dans la mesure du possible, Mirova peut co-signer ou diriger le dépôt des éléments des actionnaires.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations supplémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/en/research/voting-and-engagement>.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non Applicable

- *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Les indices de référence sont des indices permettant

de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **IMPACT ES - Oblig Euro**  
Identifiant d'entité juridique : **9695 00FMQJ9NU2BNRO 06**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 78.14%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 18.74%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Compartiment est d'investir dans :

- Des obligations émises par des entreprises, des organismes souverains ou supranationaux dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact environnemental et/ou social positif (obligations vertes, sociales, vertes et sociales) ; et/ou
- Des obligations conventionnelles d'émetteurs contribuant positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

En outre, compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, la Société de Gestion vise à constituer un portefeuille d'investissement qui :

i. Représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015, et

ii. Contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

La Société de Gestion a développé un cadre d'évaluation de l'investissement durable pour évaluer l'exposition du portefeuille à des sociétés ayant un impact positif sur les ODD des Nations Unies, tout en évitant les sociétés dont les activités ou les pratiques ont un impact négatif ou génèrent un risque de ne pas atteindre les ODD.

Cela est rendu possible par l'Opinion d'impact positif émise par l'équipe de Recherche ESG du Gestionnaire qui évalue la compatibilité du modèle économique de chaque société éligible avec des enjeux de développement durable.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

96.88% des actifs nets du compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable, le reste étant investi en liquidités. L'alignement avec la taxonomie de l'UE s'élevait à 10.72%.

Ces résultats ont été obtenus en investissant majoritairement sur les obligations vertes et durables, qui ont connu une croissance significative ces dernières années, et qui offrent aujourd'hui un univers profond alignés avec les objectifs du fonds.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un auditeur externe ou une partie tierce.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Point préalable :** les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Indice de référence: Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR

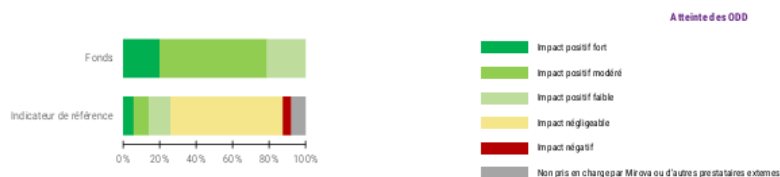
L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le compartiment.

Par rapport à un univers conventionnel, et en étant aligné avec un scénario de réchauffement climatique entre 1,5 et 1,6°C nous investissons majoritairement dans des émissions notées impact positif fort et modéré (à partir de 80%). Nous excluons les impact négligeables et négatifs de notre univers d'investissement.

Le fonds présente une performance exceptionnelle sur le pilier Environnement.

## RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE\*

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



L'opinion d'impact durable visée à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.

## CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En % de l'en-cours avec opinions d'impact positif

Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier		17 objectifs de développement durable ont été adaptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : <a href="http://www.un.org/fr/development/dga/17-odds/development/odds/">www.un.org/fr/development/dga/17-odds/development/odds/</a> . Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (selon la qualité à gauche). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.
	Fonds	Indicateur de référence	
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	86%	16%	
BIODIVERSITÉ Maintenir les éco-systèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	56%	14%	
<b>SOCIAL</b>			
OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	19%	7%	
CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	9%	18%	

Les pourcentages indiqués représentent la part de valeur du portefeuille (en poids) qui contribue positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « Impact positif fort » ou « Impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur.



## IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE



En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation, renforcée en 2022, des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas carbone. Carbon Impact Analytics (CIA). Chaque entreprise est, d'abord, évaluée individuellement selon un cadre adapté à chaque secteur. Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :  
 - Emissions « induites » : résultat du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits.  
 - Emissions « évitées » : grâce au déploiement de « solutions vertes » et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.  
 Ces indicateurs sont complétés par une évaluation des politiques et des objectifs de décarbonation des entreprises.  
 Les évaluations de chaque entreprise sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du portefeuille avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à 5°C, à horizon 2100. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : [www.mirova.com/en/our-approach-to-impact](http://www.mirova.com/en/our-approach-to-impact).  
 L'indicateur de température à pair objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires sujettes.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le fonds, depuis l'année 2023, est toujours aligné avec un scénario de réchauffement climatique entre 1,5 et 1,6°C. Par rapport à la période précédente, le fonds est aligné sur une bonne performance sur le pilier Environnement.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.

A la suite de cette analyse qualitative, la Société de Gestion émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Par conséquent, au cours de la période considérée, tous les investissements dans le Compartiment étaient conformes aux critères DNSH de la Société de Gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée sur chaque société bénéficiaire, le Fonds évalue et surveille systématiquement les indicateurs qui sont réputés indiquer la présence d'un impact négatif principal (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs PAI obligatoires mentionnés dans les Normes techniques réglementaires consolidées pour l'évaluation de l'investissement durable conformément à l'art. 2 (17) SFDR).

Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs PAI ne sont pas disponibles, la Société de Gestion peut utiliser des estimations qualitatives ou quantitatives qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs PAI en question. Les impacts négatifs sont hiérarchisés en fonction des spécificités des secteurs et des modèles d'affaires des entreprises considérées comme des investissements en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par ex. intensité énergétique, impacts sur la biodiversité, etc.),
- analyse de l'exposition de l'entreprise aux droits fondamentaux et aux questions relatives aux employés par le biais de ses sites, de son modèle commercial et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par ex. l'exposition à des risques pour la santé et la sécurité, l'exposition à des pays présentant des risques spécifiques pour les droits de l'homme, etc.),
- analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs,
- contrôle des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque la Société de Gestion estime que les processus et pratiques de la société bénéficiaire sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de la société est considéré comme négatif, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Vous trouverez plus de détails dans le tableau ci-dessous, qui répertorie les principaux indicateurs pris en compte par Mirova lors de la prise en compte des PAI.

Indicateur de durabilité négatif		Comment les PAIs sont pris en compte par Mirova
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entités les plus intensives en carbone et n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité des émissions GES des entreprises investies	
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion cf. <a href="#">Standards Minimum</a></li> </ul>
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises ou des projets portant gravement atteinte à des zones sensibles pour la biodiversité</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement</li> </ul>
Eau	8. Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Déchets	9. Ratio des déchets dangereux et des déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises violant les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement</li> </ul>
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion pour les grandes entreprises, au cas par cas pour les petites entreprises ou projets</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	13. Diversité de genre au sein du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs</li> </ul>
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion (dès le 1<sup>er</sup> euro de chiffre d'affaires)</li> </ul>
Indicateurs PAI supplémentaires	4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entités les plus intensives en carbone et n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative</li> <li>Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent</li> </ul>
	14. Nombre de cas identifiés de graves problèmes et incidents liés aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises concernées par des mauvaises pratiques ou incidents graves liés aux droits de l'homme</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne</li> <li>Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement</li> </ul>
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exclusion des entreprises concernées par la violation des lois anti-corruption</li> <li>Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne</li> <li>Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement</li> </ul>

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La Société de Gestion examine les sociétés bénéficiaires par rapport au respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. La Société de Gestion examine en permanence les antécédents et les flux d'actualités des sociétés afin d'identifier les controverses importantes. Les mesures d'implication et de résolution des entreprises sont prises en compte. Les risques de violation potentielle peuvent être surveillés par le biais d'un engagement pour obtenir une assurance supplémentaire.

Les sociétés jugées par la Société de Gestion comme étant en violation grave des Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales ou des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont

reconnues comme faisant un préjudice important et sont donc rendues non éligibles.

Par conséquent, au cours de la période de déclaration, tous les investissements ont été considérés comme respectant les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.

Les univers d'investissement de Mirova sont suivis avec un focus spécial sur les controverses. L'objectif est de détecter la présence des violations du pacte des Nations-Unies et les principes directeurs de l'OCDE.

Le plan d'action pour faire face à une controverse dépendra de la gravité, ainsi que des mesures correctives déjà annoncées par l'entreprise. Les actions sont les suivantes :

- Engagement individuel direct,
- Exercice du droit de vote,
- Engagement collaboratif
- Désinvestissement



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs PAI sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et les résultats font partie du test DNSH. Comme décrit ci-dessus, le résultat du test DNSH est une opinion contraignante identifiant quelles entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU et qui sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Les indicateurs PAI sont donc continuellement pris en compte par ces produits financiers.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
DEUTSCHLAND REP 0% 15-08-30*	Souverain	6.72	Allemagne
SPANISH GOV'T 1.000% 30-07-42*	Souverain	5.98	Espagne
BTPS 4.000% 30-04-35*	Souverain	5.94	Italie
BTPS 4.000% 30-10-31*	Souverain	4.37	Italie
BTPS 1.500% 30-04-45*	Souverain	3.89	Italie
BELGIAN GOVT 1.250% 22-04-33*	Souverain	3.56	Belgique
DEUTSCHLAND REP 0% 15-08-50*	Souverain	2.05	Allemagne
REP OF SLOVENIA 0.125% 01-07-31	Souverain	1.88	Slovénie
MIROVA EU.H.Y.GREEN AND SUST.BD.Z-NPF€	OPC Obligataires	1.43	Luxembourg
REGION WALLONNE 1.250% 03-05-34	Municipalité - Comté	1.04	Belgique
CASSA DEPOSITI E 3.875% 13-02-29*	Banques à but déterminé	0.88	Italie
CHILE 0.830% 02-07-31*	Souverain	0.8	Chili
ROMANIA 5.625% 22-02-36*	Souverain	0.8	Roumanie
INTL DEVEL ASSOC 2.750% 03-09-32	Banque supranationale	0.77	Etats-Unis

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025-31/12/2025

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	SII - Diversifié	0.77	Etats-Unis

Les pourcentages affichés représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque.

\*Green, sustainable et social bonds

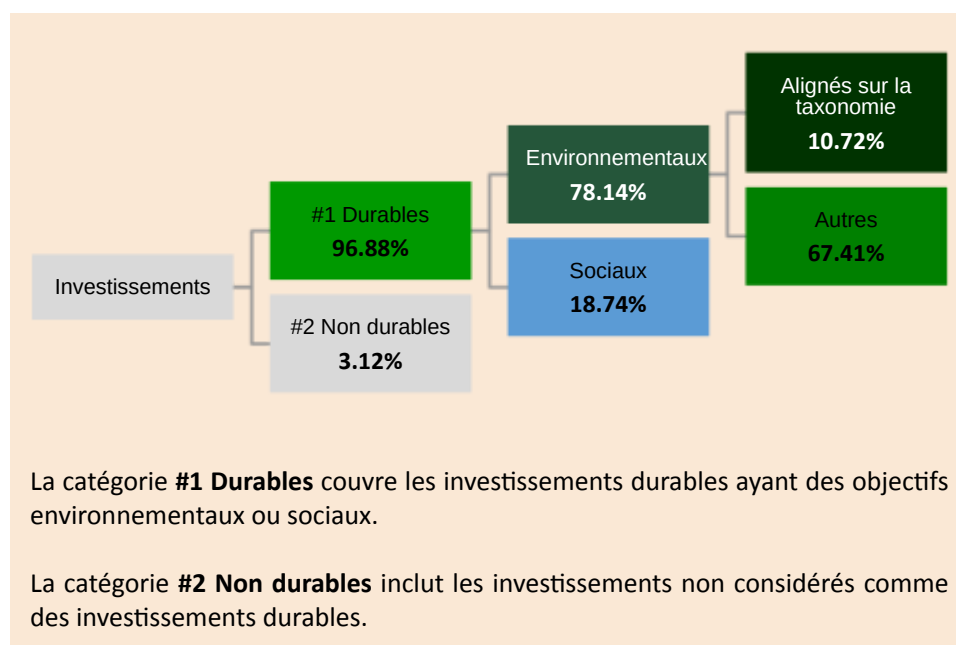


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR, 96.88% des actifs nets du compartiment (le restant étant investi en liquidités) en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable. Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

**Point préalable :** les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.



Les investissements considérés comme non durable font référence aux liquidités du portefeuille.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Répartition par catégorie d'émetteurs

	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%	Sensibilité taux	
Obligations d'Etat	37,6	55,9	3,5	3,8
Obligations d'entreprise	42,5	20,4	1,6	0,9
Cycliques	8,0	5,2	0,3	0,2
Financières	20,8	8,4	0,8	0,3
Défensives	13,7	6,7	0,5	0,3
Obligations sécurisées	1,1	6,2	0,0	0,2
Agences et Supranational	14,7	17,5	0,9	1,1
OPC	1,5	-	0,0	-
Trésorerie	2,6	-	0,0	-

Nomenclature BCLASS. Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'Etat

Répartition sectorielle : au 31/12/2025.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Du fait de son objectif durable, ce Compartiment peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement sur la taxinomie ») : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs ci-dessus est identifié et mesuré dans la mesure où les données sont à la disposition du Gestionnaire et d'une qualité adéquate. Elles peuvent aussi résulter d'estimations dans les cas où certaines informations seraient manquantes, dans les conditions définies par les régulateurs et notamment dans le respect du principe de prudence. Par conséquent, le pourcentage d'alignement fourni est conservateur.

10.72% des actifs nets du compartiment sont alignés sur la taxinomie de l'UE en 2025.

Par exemple, en 2025, le fonds a investi dans le programme green bond 2022 de l'entreprise génératrice d'électricité italienne Terna:

Les projets d'énergie financés par l'obligation verte de Terna contribuent à atténuer le changement climatique et sont également en accord avec la stratégie de décarbonisation de l'Italie pour le secteur de l'énergie. L'allocation vers les énergies renouvelables représente 87% de l'utilisations des fonds. De plus, le programme d'obligation vertes est en cohérence avec la stratégie de décarbonation de l'entreprise et de l'Italie. Terna s'est engagée à soutenir et à respecter le Plan National pour l'Énergie et le Climat de l'Italie, qui prévoit l'abandon du charbon d'ici 2025, une pénétration de 30 % des énergies renouvelables (actuellement 17,8 %) et une réduction de 33 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005. L'entreprise s'est par ailleurs engagée à réaliser une réduction de 55 % des émissions de CO2 d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe

pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

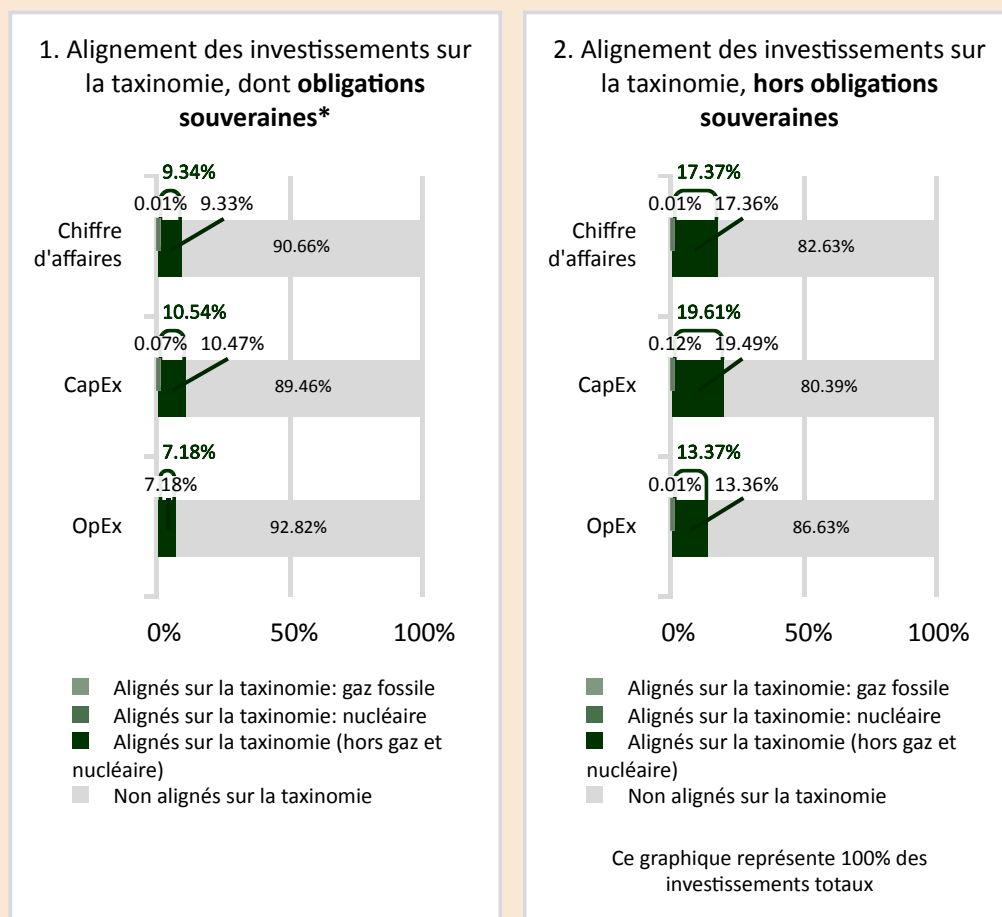
Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes était de 4.55%.

## ● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2024 l'alignement taxonomique du fonds était de 12.34%. En 2025 ce chiffre se situe à 10.72%.



## **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment a investi 78.14% dans des investissements durables avec un objectif environnemental, dont 67.41% d'investissements durables qui ne sont pas alignés avec la taxinomie de l'UE. Il peut avoir en portefeuille des émetteurs de dette évalués positivement en raison de leur contribution aux ODDs environnementaux, sans que le modèle économique ne soit complètement aligné avec les critères de la taxinomie verte EU. Par exemple, les obligations conventionnelles des entreprises génératrices d'électricité mettant en œuvre un plan de transition robuste, performant et crédible ont toute la place dans les portefeuilles taux de Mirova.

En effet, dans le cadre de l'évaluation de l'impact positif, la Société de Gestion peut identifier certaines activités qui ne sont pas actuellement couvertes par la taxinomie de l'UE ou considérées comme n'apportant pas une contribution substantielle aux objectifs de taxinomie environnementale.

Le Gestionnaire réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire. Ces thèmes visent à identifier les entreprises qui, à travers leur produits, services et/ou pratiques, contribuent à :

- aider à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco-efficacité, un transport propre, un bâtiment écologique ou s'aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutenir l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favoriser une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire.

Par exemple, en 2025, le fonds a investi dans la dette conventionnelle de l'entreprise immobilière Castellum.

En 2023, Castellum a obtenu la certification de 50 % de sa surface totale selon des normes de construction écologique complètes telles que BREEAM, LEED ou Miljöbyggnad. Mirova considère que 34 % de son chiffre d'affaires est aligné sur la taxinomie (ce qui signifie que les bâtiments sont classés parmi les 15 % supérieurs du parc immobilier national ou régional, exprimé en consommation d'énergie primaire opérationnelle). Ce pourcentage d'alignement détermine l'éligibilité du titre en moderate positive impact. L'agenda de durabilité de l'entreprise inclut l'engagement à atteindre au minimum le standard Miljöbyggnad Gold pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures des bureaux et des locaux commerciaux.

Le Compartiment ne s'engage pas à réaliser une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'est pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



## **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment a investi 18.74% dans des investissements sociaux durables.

Le Gestionnaire réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible, qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être et l'inclusion dans la diversité. Ces thèmes visent à identifier les entreprises qui, à travers leur produits, services et/ou pratiques, contribuent à :



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- favoriser l'accès aux services de base et durables, à l'impact local ou à promouvoir des conditions de travail avancées ;
- soutenir le développement des soins de santé, de la nutrition saine, de l'éducation ou de la sécurité ;
- promouvoir la diversité et l'inclusion grâce à des produits et services dédiés ou à des pratiques avancées ciblant la main-d'œuvre.

Par exemple, en 2025, le fonds a investi dans les obligations sociales de la Banca Transilvania.

Le programme d'obligations de durabilité de la Banca Transilvania sont fondamentalement exposées aux catégories sociales. 90% de l'utilisation des fonds concerne des thématiques sociétales tels que le financement des PME pour un groupe de population spécifique et vulnérable, le financement de l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Mirova apprécie pleinement l'aspect social de l'allocation qui suit les recommandations de l'ICMA et vise l'identification de bénéficiaires spécifiques de cet investissement.

Les obligations répondant à des thématiques sociales font l'objet d'une analyse approfondie par l'équipe de recherche ESG afin d'identifier la contribution aux ODD liés aux thématiques sociétales. Aujourd'hui il n'a pas d'alignement possible à une taxonomie sociale.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des titres qualifiés d'investissement durable. A des fins techniques ou de couverture, le Compartiment peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements durables et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.



### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova. La stratégie d'engagement de Mirova vise à surveiller et à prospérer pour améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur le développement durable est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif :

- Engagement individuel : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour surveiller les performances et les progrès sur les sujets ESG, et pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité. L'objectif de l'engagement individuel n'est pas seulement d'assurer des pratiques responsables conformément à nos normes, mais également de promouvoir de meilleures pratiques ESG et d'encourager le développement de solutions pour les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.

Par exemple, en 2025, Mirova a engagé un dialogue avec Munich Re Group.

Lors des actions d'engagement menées avec Munich Re en 2025, Mirova a identifié certains points d'attention qui n'ont pas été adressés par l'émetteur: le manque d'informations disponibles sur les entreprises financées par l'obligation, le niveau de certification des bâtiments financés (LEED Gold), qui offre des bénéfices environnementaux moindres comparés aux standards actuels, et le manque d'indicateurs d'impact sur les financements alloués au projet Danska Demetra. Par conséquent, Mirova a dégradé l'opinion de Moderate à Low positive impact.

En outre, Mirova tire parti de ses droits de vote pour pousser davantage les entreprises vers le développement de portefeuilles plus durables et l'adoption de meilleures pratiques, en

exerçant systématiquement leurs droits de vote sur la base d'une politique de vote interne qui intègre largement les concepts d'une gouvernance durable au cœur des parties prenantes. Le vote par procuration est utilisé pour transmettre des messages pendant le dialogue avant/après vote et par opposition aux éléments ad hoc. Dans la mesure du possible, Mirova peut co-signer ou diriger le dépôt des éléments des actionnaires.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations supplémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/en/research/voting-and-engagement>.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non Applicable

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

## Annexe 3

### ORDRE DU JOUR

#### ET PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

- Lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes annuels, quitus au Président ;
- Affectation des sommes distribuables ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale ordinaire constate que l'actif net, qui était de 4 306 282 377,39 euros le 31 décembre 2024 divisés :

- en 123 902,2755 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 677 272 619,41 euros
- et 141 671,7585 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 629 009 757,98 euros.

s'élevait à 44 491 990 912,70 euros le 31 décembre 2025 divisé :

- en 125 405,2589 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 970 314 027,50 euros
- et 130 127,1624 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 521 676 885,20 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour cet exercice.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets s'élèvent à 51 965 521,28 euros pour le compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets s'élèvent à 24 143 751,15 euros pour le compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes s'élèvent à 43 575 964,50 euros pour le compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes présentent un solde négatif de 12 540 524,96 euros pour le compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », décide d'imputer ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes résolutions pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

## Annexe 4

### **COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2025** **et pour référence les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024**

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire

# IMPACT ES ACTIONS EUROPE

**COMPTES ANNUELS**  
**31/12/2025**

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>2 893 024 452,54</b>	<b>2 563 546 921,39</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 893 024 452,54	2 563 546 921,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>49 516 753,82</b>	<b>92 726 927,26</b>
OPCVM	49 516 753,82	92 726 927,26
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>2 942 541 206,36</b>	<b>2 656 273 848,65</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>2 987 690,34</b>	<b>7 386 970,60</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>25 892 811,62</b>	<b>15 828 195,96</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>28 880 501,96</b>	<b>23 215 166,56</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>2 971 421 708,32</b>	<b>2 679 489 015,21</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	2 709 748 990,67	2 557 836 552,23
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	260 565 036,83	119 436 067,18
<b>Capitaux propres I</b>	<b>2 970 314 027,50</b>	<b>2 677 272 619,41</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>2 970 314 027,50</b>	<b>2 677 272 619,41</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 107 680,82	2 216 395,80
Concours bancaires	0,00	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 107 680,82</b>	<b>2 216 395,80</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>2 971 421 708,32</b>	<b>2 679 489 015,21</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	68 703 707,15	69 288 627,12
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	168 718,01	348 656,61
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>68 872 425,16</b>	<b>69 637 283,73</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	1,46
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-31 708,49	-12 313,34
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-31 708,49</b>	<b>-12 311,88</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>68 840 716,67</b>	<b>69 624 971,85</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-17 283 224,77	-10 776 428,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-17 283 224,77</b>	<b>-10 776 428,56</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>51 557 491,90</b>	<b>58 848 543,29</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>408 029,38</b>	<b>303 518,74</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	47 237 651,73	46 020 722,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 364 502,13	-10 541 981,50
Frais de recherche	-447 866,54	-437 261,30
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>43 425 283,06</b>	<b>35 041 479,50</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>150 681,44</b>	<b>-146 520,69</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	165 292 916,36	23 544 701,46
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 363,97	5 867,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>165 289 552,39</b>	<b>23 550 568,69</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-266 001,34</b>	<b>1 838 477,65</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>165 023 551,05</b>	<b>25 389 046,34</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>260 565 036,83</b>	<b>119 436 067,18</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe net de frais sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	<b>31/12/2021</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>
Actif net en EUR	2 603 215 986,31	2 339 827 687,78	2 526 047 759,13	2 677 272 619,41	2 970 314 027,50
Nombre de titres	117 407,3975	124 866,0067	122 362,4180	123 902,2755	125 405,2589
Valeur liquidative unitaire	22 172,5039	18 738,7083	20 643,9836	21 607,9374	23 685,7214
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 071,52	328,31	-156,44	281,63	347,48
Capitalisation unitaire sur revenu	357,07	391,26	473,49	477,40	414,38

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais administratifs externes à la société de gestion,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement de droit étranger,
- Les commissions de mouvement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment 1	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	0.64% TTC (taux maximum)
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commissions de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au Compartiment.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>2 677 272 619,41</b>	<b>2 526 047 759,13</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	197 282 290,82	251 722 251,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-164 513 210,08	-217 937 982,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	51 557 491,90	58 848 543,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	43 425 283,06	35 041 479,50
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	165 289 552,39	23 550 568,69
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>2 970 314 027,50</b>	<b>2 677 272 619,41</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	8 730,9952	197 282 290,82
Actions rachetées durant l'exercice	-7 228,0118	-164 513 210,08
Solde net des souscriptions/rachats	1 502,9834	32 769 080,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	125 405,2589	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
IMPACT ES ACTIONS EUROPE I FR0011439082	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 970 314 027,50	125 405,2589	23 685,7214

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ROYAUME-UNI +/-	SUISSE +/-	BELGIQUE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	2 893 024,45	876 083,59	607 979,11	324 390,50	168 518,05	166 406,28
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>2 893 024,45</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition  +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 892,81	0,00	0,00	0,00	25 892,81
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 892,81</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 892,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>25 892,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	CHF	DKK	SEK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	360 741,43	142 078,66	101 925,51	71 534,89	33 663,79
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	143,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,34	1,83	0,30	0,20	1 395,84
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>360 886,20</b>	<b>142 080,49</b>	<b>101 925,81</b>	<b>71 535,09</b>	<b>35 059,63</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	2 844 258,10
	Coupons et dividendes en espèces	143 432,24
<b>Total des créances</b>		<b>2 987 690,34</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	1 045 861,62
	Autres dettes	61 819,20
<b>Total des dettes</b>		<b>1 107 680,82</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>1 880 009,52</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 283 224,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			35 933 402,72
	LU2636738325	MIROVA BIODIVERSITY EQUITY FUND Z NPF CAP	1 258 750,00
	LU2193677163	MIROVA CLIMATE EQUITY FUND I NPF EUR CAP	20 059 087,50
	LU2478819050	MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	7 598 500,00
	FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY Part I-C	7 017 065,22
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>35 933 402,72</b>

#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

##### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>

##### Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 965 521,28	59 152 062,03
<b>Total</b>	<b>51 965 521,28</b>	<b>59 152 062,03</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>

### Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	43 575 964,50	34 894 958,81
<b>Total</b>	<b>43 575 964,50</b>	<b>34 894 958,81</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>2 893 024 452,54</b>	<b>97,39</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 893 024 452,54</b>	<b>97,39</b>
<b>Assurance</b>			<b>148 456 408,60</b>	<b>5,00</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	232 059	90 619 039,50	3,05
AVIVA PLC	GBP	7 378 828	57 837 369,10	1,95
<b>Automobiles</b>			<b>36 577 986,06</b>	<b>1,23</b>
RENAULT SA	EUR	1 032 693	36 577 986,06	1,23
<b>Banques commerciales</b>			<b>320 695 842,70</b>	<b>10,80</b>
BPER BANCA SPA	EUR	2 400 249	27 842 888,40	0,94
COMMERZBANK AG	EUR	1 319 178	47 622 325,80	1,60
INTESA SANPAOLO	EUR	17 233 096	102 037 161,42	3,44
KBC GROUP NV	EUR	908 552	101 076 410,00	3,40
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN-A	SEK	2 337 270	42 117 057,08	1,42
<b>Composants automobiles</b>			<b>25 180 560,66</b>	<b>0,85</b>
FORVIA	EUR	1 848 793	25 180 560,66	0,85
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>69 798 319,00</b>	<b>2,35</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	291 860	69 798 319,00	2,35
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>37 105 629,39</b>	<b>1,25</b>
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	794 043	37 105 629,39	1,25
<b>Electricité</b>			<b>121 949 010,81</b>	<b>4,11</b>
EDP SA	EUR	19 883 570	77 844 176,55	2,63
IBERDROLA SA	EUR	2 388 564	44 104 834,26	1,48
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>69 818 120,52</b>	<b>2,35</b>
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	3 007 333	69 818 120,52	2,35
<b>Equipements électriques</b>			<b>162 081 857,70</b>	<b>5,46</b>
NEXANS SA	EUR	677 529	85 233 148,20	2,87
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	327 155	76 848 709,50	2,59
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>40 145 735,70</b>	<b>1,35</b>
ESSILORLUXOTTICA	EUR	148 743	40 145 735,70	1,35
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>52 585 948,60</b>	<b>1,77</b>
HALMA PLC	GBP	1 297 779	52 585 948,60	1,77
<b>Logiciels</b>			<b>131 901 181,40</b>	<b>4,44</b>
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	600 792	14 322 881,28	0,48
GETLINK SE	EUR	1 983 384	31 198 630,32	1,05
NEMETSCHEK SE	EUR	189 278	17 564 998,40	0,59
SAP SE	EUR	330 284	68 814 671,40	2,32
<b>Matériaux de construction</b>			<b>26 157 035,52</b>	<b>0,88</b>
IMERYS SA	EUR	1 092 608	26 157 035,52	0,88
<b>Métaux et minerais</b>			<b>33 663 784,73</b>	<b>1,13</b>
NORSK HYDRO ASA	NOK	5 099 719	33 663 784,73	1,13

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>55 919 640,62</b>	<b>1,88</b>
LONZA GROUP NOM.	CHF	96 752	55 919 640,62	1,88
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>83 872 872,30</b>	<b>2,82</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	98 268	15 748 429,68	0,53
AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	384 733	61 657 310,58	2,07
AIR LIQUIDE SA-PF-2027	EUR	40 354	6 467 132,04	0,22
<b>Produits alimentaires</b>			<b>92 703 844,30</b>	<b>3,12</b>
DANONE	EUR	476 100	36 554 958,00	1,23
UNILEVER PLC	EUR	1 008 059	56 148 886,30	1,89
<b>Produits chimiques</b>			<b>96 031 821,74</b>	<b>3,23</b>
DSM-FIRMENICH AG	EUR	384 517	26 439 388,92	0,89
GIVAUDAN-REG	CHF	7 209	24 373 470,18	0,82
SYMRISE AG	EUR	503 033	34 648 913,04	1,16
WACKER CHEMIE AG	EUR	152 416	10 570 049,60	0,36
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>49 909 290,60</b>	<b>1,68</b>
L'OREAL	EUR	59 489	21 808 667,40	0,73
L'OREAL PF 2027	EUR	17 573	6 442 261,80	0,22
L'OREAL SA-PF	EUR	59 079	21 658 361,40	0,73
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>267 711 353,56</b>	<b>9,01</b>
ASTRAZENECA PLC	GBP	482 789	76 248 758,06	2,56
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	737 310	32 107 387,54	1,08
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	175 172	61 785 545,84	2,08
SANOFI	EUR	389 746	32 239 789,12	1,09
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	273 805	65 329 873,00	2,20
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>118 391 962,46</b>	<b>3,99</b>
ASSA ABLOY AB-B	SEK	887 453	29 417 833,35	0,99
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	682 671	59 365 070,16	2,00
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	399 313	29 609 058,95	1,00
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>207 398 318,09</b>	<b>6,98</b>
AIXTRON SE	EUR	1 367 677	23 667 650,49	0,80
ASML HOLDING NV	EUR	142 066	130 899 612,40	4,40
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 400 240	52 831 055,20	1,78
<b>Services aux collectivités</b>			<b>68 801 829,72</b>	<b>2,32</b>
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 315 001	68 801 829,72	2,32
<b>Services aux entreprises</b>			<b>32 094 165,60</b>	<b>1,08</b>
MEDINCELL SA	EUR	1 273 578	32 094 165,60	1,08
<b>Services aux professionnels</b>			<b>106 609 222,79</b>	<b>3,59</b>
EXPERIAN PLC	GBP	650 116	25 039 685,14	0,84
RELX PLC	GBP	2 358 359	81 569 537,65	2,75
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>95 994 693,84</b>	<b>3,23</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	3 470 524	95 994 693,84	3,23
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>90 593 131,80</b>	<b>3,05</b>
ADYEN NV	EUR	16 824	23 133 000,00	0,78
SMURFIT WESTROCK PLC	GBP	2 051 648	67 460 131,80	2,27

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>54 478 336,00</b>	<b>1,83</b>
CAPGEMINI SE	EUR	382 976	54 478 336,00	1,83
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>73 293 951,73</b>	<b>2,47</b>
AMPLIFON SPA	EUR	1 058 341	14 552 188,75	0,49
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	1 199 301	58 741 762,98	1,98
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>123 102 596,00</b>	<b>4,14</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	30 728	65 204 816,00	2,19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	89 764	57 897 780,00	1,95
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>49 516 753,82</b>	<b>1,67</b>
<b>OPCVM</b>			<b>49 516 753,82</b>	<b>1,67</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>49 516 753,82</b>	<b>1,67</b>
MIROVA BIODIVERSITY EQUITY FUND Z NPF CAP	EUR	12 500	1 258 750,00	0,04
MIROVA CLIMATE EQUITY FUND I NPF EUR CAP	EUR	228 750	20 059 087,50	0,67
MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	EUR	70 000	7 598 500,00	0,26
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	EUR	517	7 017 065,22	0,24
PhiTrust Active Investors France C	EUR	34 330	13 583 351,10	0,46
<b>Total</b>			<b>2 942 541 206,36</b>	<b>99,06</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 942 541 206,36
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	28 880 501,96
Autres passifs (-)	-1 107 680,82
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>2 970 314 027,50</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	EUR	125 405,2589	23 685,7214

# IMPACT ES OBLIG EURO

**COMPTES ANNUELS**  
**31/12/2025**

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>1 351 707 115,87</b>	<b>1 497 501 987,60</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 351 707 115,87	1 497 501 987,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>51 215 654,09</b>	<b>29 119 112,72</b>
OPCVM	51 215 654,09	29 119 112,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>389 060,00</b>	<b>2 197 496,66</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>108 016 202,59</b>	<b>89 847 621,13</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	8 554 351,47	21 610 182,92
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	99 461 851,12	68 237 438,21
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>1 511 328 032,55</b>	<b>1 618 666 218,11</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>115 165 556,31</b>	<b>107 637 420,93</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>5 193 051,15</b>	<b>6 666 389,49</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>120 358 607,46</b>	<b>114 303 810,42</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>1 631 686 640,01</b>	<b>1 732 970 028,53</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

<b>Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	1 496 264 460,14	1 581 984 516,69
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	25 412 425,06	47 025 241,29
<b>Capitaux propres I</b>	<b>1 521 676 885,20</b>	<b>1 629 009 757,98</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>1 521 676 885,20</b>	<b>1 629 009 757,98</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>98 306 982,02</b>	<b>67 959 416,62</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	98 306 982,02	67 959 416,62
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>1 034 638,27</b>	<b>2 651 513,34</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>99 341 620,29</b>	<b>70 610 929,96</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 668 134,52	33 349 340,59
Concours bancaires	0,00	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>10 668 134,52</b>	<b>33 349 340,59</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>1 631 686 640,01</b>	<b>1 732 970 028,53</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	34 965 759,03	28 035 739,56
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	12 781,35	28 920,56
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 885 030,33	8 298 103,44
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>38 863 570,71</b>	<b>36 362 763,56</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-2 965 973,54	-8 259 936,54
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-256 772,59	-957 784,39
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-3 222 746,13</b>	<b>-9 217 720,93</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>35 640 824,58</b>	<b>27 145 042,63</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-10 280 273,17	-11 061 733,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-10 280 273,17</b>	<b>-11 061 733,37</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>25 360 551,41</b>	<b>16 083 309,26</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 216 800,26</b>	<b>-861 472,85</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	-13 061 758,28	-75 735 657,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-117 347,56	-176 359,52
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-13 179 105,84</b>	<b>-75 912 017,45</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>638 580,88</b>	<b>4 818 295,44</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	14 593 388,31	110 264 311,11
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-260 419,71	-194 245,18
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>14 332 968,60</b>	<b>110 070 065,93</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-523 769,73</b>	<b>-7 172 939,04</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>13 809 198,87</b>	<b>102 897 126,89</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>25 412 425,06</b>	<b>47 025 241,29</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

Ce Compartiment :

- Promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable
- A un objectif d'investissement durable.

Le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe net de frais sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	<b>31/12/2021</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>
Actif net en EUR	1 862 640 420,75	1 481 840 968,04	1 712 720 839,59	1 629 009 757,98	1 521 676 885,20
Nombre de titres	144 899,2858	143 297,0670	153 379,6131	141 671,7585	130 127,1624
Valeur liquidative unitaire	12 854,7246	10 341,0418	11 166,5481	11 498,4791	11 693,7682
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	120,48	-244,67	-317,61	-501,82	-96,37
Capitalisation unitaire sur revenu	53,24	49,63	79,47	107,44	185,53

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

##### **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

##### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

### Frais facturés au Compartiment :

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière,
- Les frais administratifs externes à la société de gestion,
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement de droit étranger,
- Les commissions de mouvement,
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés au Compartiment 1	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	0.65% TTC (taux maximum)
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commissions de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au Compartiment.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES OBLIG EURO I	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>1 629 009 757,98</b>	<b>1 712 720 839,59</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	89 147 853,19	187 384 779,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-222 995 140,14	-321 337 218,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	25 360 551,41	16 083 309,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-13 179 105,84	-75 912 017,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	14 332 968,60	110 070 065,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>1 521 676 885,20</b>	<b>1 629 009 757,98</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	7 703,8486	89 147 853,19
Actions rachetées durant l'exercice	-19 248,4447	-222 995 140,14
Solde net des souscriptions/rachats	-11 544,5961	-133 847 286,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	130 127,1624	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions**

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
IMPACT ES OBLIG EURO I FR0011439116	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 521 676 885,20	130 127,1624	11 693,7682

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 351 707,12	1 351 707,12	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	108 012,50	108 012,50	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 193,05	0,00	0,00	0,00	5 193,06
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-98 306,98	0,00	-98 306,98	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	70 407,11	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>1 530 126,73</b>	<b>-98 306,98</b>	<b>0,00</b>	<b>5 193,06</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	]3 - 6 mois]	]6 - 12 mois]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	4 894,83	3 345,01	4 635,19	100 424,32	272 310,33	609 083,45	357 013,97
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	3 276,16	53 068,75	40 978,72	10 688,88
Comptes financiers	5 193,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-98 306,98
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	25 843,18	66 675,84	9 822,89	-31 934,80
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10 087,89</b>	<b>3 345,01</b>	<b>4 635,19</b>	<b>129 543,66</b>	<b>392 054,92</b>	<b>659 885,06</b>	<b>237 461,07</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	SEK	CAD	USD	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	155,44	12,41	5,28	0,57	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>155,44</b>	<b>12,41</b>	<b>5,28</b>	<b>0,57</b>	<b>0,00</b>

## C1f.Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 256 285,93	82 659,33	12 761,85
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	85 699,53	17 018,71	5 294,26
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	-14 999,99
<b>Solde net</b>	<b>1 341 985,46</b>	<b>99 678,04</b>	<b>3 056,12</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	8 554,35	0,00
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	99 461,85	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	590,98	0,00
Caceis Bank	111 293,97	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	98 306,98
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	645,58
Dettes		
Collatéral espèces		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	9 769,87

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	2 630 337,78
	Dépôts de garantie en espèces	623 455,60
	Collatéraux	111 884 949,48
	Autres créances	26 813,45
<b>Total des créances</b>		<b>115 165 556,31</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	898 260,14
	Collatéraux	9 769 874,38
<b>Total des dettes</b>		<b>10 668 134,52</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>104 497 421,79</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 280 273,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			51 215 654,09
	LU2478872968	MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	22 887 910,64
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	28 327 743,45
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>51 215 654,09</b>

#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

##### D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>

##### Action IMPACT ES OBLIG EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 143 751,15	15 221 836,41
<b>Total</b>	<b>24 143 751,15</b>	<b>15 221 836,41</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>

### Action IMPACT ES OBLIG EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-12 540 524,96	-71 093 722,01
<b>Total</b>	<b>-12 540 524,96</b>	<b>-71 093 722,01</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>1 351 707 115,87</b>	<b>88,82</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 351 707 115,87</b>	<b>88,82</b>
<b>Assurance</b>			<b>7 747 540,71</b>	<b>0,51</b>
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	1 200 000	1 217 690,76	0,08
BPCE ASSURANCES 4.125% 22-10-35	EUR	2 200 000	2 219 923,26	0,15
INTESA VITA 4.217% 05-03-35	EUR	400 000	415 497,39	0,03
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	4 300 000	3 894 429,30	0,25
<b>Automobiles</b>			<b>8 680 524,06</b>	<b>0,57</b>
KNORR BREMSE AG 3.25% 30-09-32	EUR	153 000	155 551,58	0,01
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	3 300 000	3 345 013,36	0,22
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 516 714,52	0,10
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	3 600 000	3 663 244,60	0,24
<b>Banques commerciales</b>			<b>213 919 308,25</b>	<b>14,06</b>
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	2 016 000	2 217 937,20	0,15
BANCO DE BADELL 3.5% 27-05-31	EUR	4 600 000	4 734 060,38	0,31
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	6 400 000	6 914 119,01	0,45
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	7 600 000	7 993 094,90	0,53
BANKINTER 3.5% 10-09-32	EUR	9 100 000	9 296 097,52	0,61
BANK POLSKA KA OPIEKI 3.5% 23-09-32	EUR	5 100 000	5 130 154,27	0,34
Bayerische Landesbank 1.0% 23-09-31	EUR	2 100 000	2 085 991,56	0,14
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	2 100 000	2 222 324,14	0,15
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	6 600 000	7 257 376,27	0,48
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	4 900 000	5 197 460,88	0,34
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	100 000	107 375,38	0,01
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	5 500 000	5 280 663,01	0,35
CASA ITALIA 3.5% 15-07-33 EMTN	EUR	2 200 000	2 274 920,85	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.625% 14-01-32	EUR	1 100 000	1 150 837,78	0,08
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	100 000	105 284,14	0,01
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.548% 08-10-35	EUR	13 500 000	13 438 363,50	0,88
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	10 200 000	10 174 790,63	0,67
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	2 800 000	3 165 934,68	0,21
CRELAN 6.0% 28-02-30 EMTN	EUR	5 900 000	6 707 965,40	0,44
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	5 300 000	5 386 906,93	0,35
DNB BANK A 3.75% 02-07-35 EMTN	EUR	3 200 000	3 300 935,45	0,22
INTE 3.85% 16-09-32 EMTN	EUR	2 200 000	2 265 402,08	0,15
INTL BANK FOR RECONSTRUCTION AN 3.0% 23-07-35	EUR	6 100 000	6 102 158,40	0,40
KBC GROUPE 3.625% 26-08-36	EUR	2 500 000	2 522 598,97	0,17
KOMMUNINVEST I SVERIGE AB 2.625% 01-09-32	EUR	5 200 000	5 151 410,63	0,34
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	7 200 000	7 392 226,19	0,49
MONTE PASCHI 3.25% 20-02-32	EUR	2 500 000	2 494 714,73	0,16
MONTE PASCHI 3.375% 16-07-30	EUR	10 700 000	11 090 941,36	0,73
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	3 201 000	3 272 810,27	0,22
NATWEST GROUP 3.673% 05-08-31	EUR	2 900 000	3 004 998,59	0,20
NCG BAN 0.5% 08-09-27 EMTN	EUR	6 400 000	6 322 496,88	0,42
NEDER FINANCIERINGSMAAT 2.5% 01-10-30	EUR	14 800 000	14 774 623,07	0,93
NIBC BANK NV 3.5% 05-06-30	EUR	9 700 000	9 989 065,32	0,66

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RAIFFEISENBANK A S E 4.959% 05-06-30	EUR	1 600 000	1 716 583,50	0,11
RCI BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	3 548 000	3 533 601,44	0,23
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 3.318% 07-10-31	EUR	5 500 000	5 564 797,53	0,37
SYDBANK 4.125% 30-09-27 EMTN	EUR	6 600 000	6 750 165,37	0,44
UNICAJA BANCO SA E 3.5% 12-09-29	EUR	8 600 000	8 816 009,62	0,58
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	6 150 000	6 375 421,93	0,42
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 2.875% 10-11-28	EUR	2 600 000	2 636 688,49	0,17
<b>Composants automobiles</b>			<b>1 189 126,89</b>	<b>0,08</b>
AUTOLIV 3.0% 29-10-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 091 286,95	0,07
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	100 000	97 839,94	0,01
<b>Conglomerats industriels</b>			<b>2 500 632,00</b>	<b>0,16</b>
KONINKLIJKE PHILIPS NV 3.75% 31-05-32	EUR	2 400 000	2 500 632,00	0,16
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>5 522 936,11</b>	<b>0,36</b>
HAMBURGER HOCHBAHN 0.125% 24-02-31	EUR	6 400 000	5 522 936,11	0,36
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>7 882 972,48</b>	<b>0,52</b>
ALSTRIA OFFICE REITAG 5.5% 20-03-31	EUR	2 700 000	2 886 676,15	0,19
KESKO OY 3.5% 02-02-30	EUR	4 800 000	4 996 296,33	0,33
<b>Electricité</b>			<b>62 750 361,92</b>	<b>4,12</b>
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	5 400 000	5 670 100,60	0,37
AMPRION 3.125% 27-08-30 EMTN	EUR	2 800 000	2 833 000,11	0,19
CONTACT ENERGY 3.537% 03-11-32	EUR	1 700 000	1 694 857,43	0,11
EDP 4.375% 02-12-55 EMTN	EUR	5 100 000	5 090 745,25	0,33
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	1 500 000	1 552 154,79	0,10
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 1.875% 29-06-80	EUR	10 500 000	10 554 392,88	0,71
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 5.25% 23-01-84	EUR	1 200 000	1 328 617,15	0,09
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	2 600 000	2 854 008,96	0,19
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	EUR	4 300 000	4 576 318,59	0,30
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	900 000	985 054,71	0,06
LEGRAND 3.625% 29-05-29	EUR	4 700 000	4 923 008,56	0,32
NEXTERA ENERGY CAPITAL 3.996% 15-05-56	EUR	4 300 000	4 314 026,13	0,28
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	500 000	526 826,78	0,03
REN FINANCE BV 3.5% 27-02-32	EUR	3 400 000	3 552 074,55	0,23
STATNETT SF 3.625% 21-10-38	EUR	6 600 000	6 509 038,44	0,43
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	5 400 000	5 786 136,99	0,38
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>7 450 867,06</b>	<b>0,49</b>
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	3 000 000	3 132 653,42	0,21
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	4 400 000	4 318 213,64	0,28
<b>Epargne et prêts hypothécaires</b>			<b>4 105 463,75</b>	<b>0,27</b>
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	3 900 000	4 105 463,75	0,27
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>8 155 746,20</b>	<b>0,54</b>
EUROGRID GMBH 1 3.732% 18-10-35	EUR	2 800 000	2 789 352,94	0,18
EUROGRID GMBH 1 3.915% 01-02-34	EUR	5 100 000	5 366 393,26	0,36
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>11 019 990,48</b>	<b>0,72</b>
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10 900 000	11 019 990,48	0,72
<b>FPI de détail</b>			<b>103 910,67</b>	<b>0,01</b>
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	100 000	103 910,67	0,01

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FPI Industrielles</b>			<b>6 655 917,67</b>	<b>0,44</b>
WAREHOUSES DE PAUW 3.125% 15-01-31	EUR	6 700 000	6 655 917,67	0,44
<b>FPI Soins de Santé</b>			<b>5 697 081,27</b>	<b>0,37</b>
AEDIFICA NV 0.75% 09-09-31	EUR	5 300 000	4 544 403,68	0,29
COFINIMMO 0.875% 02-12-30	EUR	1 300 000	1 152 677,59	0,08
<b>FPI spécialisé</b>			<b>5 561 703,16</b>	<b>0,37</b>
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	5 700 000	5 561 703,16	0,37
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>27 510 320,29</b>	<b>1,81</b>
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	100 000	102 731,84	0,01
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	4 692 000	4 635 190,81	0,30
CTP NV 0.875% 20-01-26 EMTN	EUR	4 861 000	4 894 834,56	0,32
CTP NV 3.875% 21-11-32	EUR	2 500 000	2 495 493,49	0,16
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	3 200 000	3 500 914,41	0,23
FASTIGHETS AB BALDER 4.0% 19-02-32	EUR	1 126 000	1 161 928,96	0,08
KOJAMO OYJ 3.875% 12-03-32	EUR	5 700 000	5 858 534,96	0,39
VONOVIA SE 4.0% 12-11-36 EMTN	EUR	4 900 000	4 860 691,26	0,32
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>1 293 116,59</b>	<b>0,08</b>
VRYHTYMA OY 2.375% 30-05-29	EUR	1 300 000	1 293 116,59	0,08
<b>Logiciels</b>			<b>4 724 139,68</b>	<b>0,31</b>
GETLINK 4.125% 15-04-30	EUR	2 500 000	2 588 916,67	0,17
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 23-05-35	EUR	2 000 000	2 135 223,01	0,14
<b>Logiciels et services</b>			<b>2 814 436,19</b>	<b>0,18</b>
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	3 300 000	2 814 436,19	0,18
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>59 369 816,29</b>	<b>3,90</b>
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	8 200 000	8 344 473,89	0,55
AIB GROUP 3.75% 02-12-36 EMTN	EUR	6 600 000	6 550 124,79	0,43
AIB GROUP 4.0% 26-03-36 EMTN	EUR	2 400 000	2 507 694,90	0,16
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	2 256 000	2 411 018,41	0,16
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	4 200 000	3 999 907,97	0,26
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4.875% 31-01-29	EUR	1 300 000	1 405 868,62	0,09
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.467% 05-09-29	EUR	3 100 000	3 186 825,82	0,21
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION E 2.75% 03-09-32	EUR	21 300 000	21 271 084,52	1,41
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	6 400 000	6 740 838,58	0,44
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	2 700 000	2 951 978,79	0,19
<b>Métaux et minerais</b>			<b>210 571,33</b>	<b>0,01</b>
NORSK HYDRO AS 3.625% 23-01-32	EUR	202 000	210 571,33	0,01
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>5 001 044,28</b>	<b>0,33</b>
TORNATOR OYJ 3.75% 17-10-31	EUR	4 900 000	5 000 053,97	0,33
UPM KYMMENE OY 3.375% 29-08-34	EUR	1 000	990,31	0,00
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>10 362 533,56</b>	<b>0,68</b>
CONTOURGLOBAL POWER 5.0% 28-02-30	EUR	1 900 000	1 984 210,11	0,13
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	4 000 000	4 235 482,19	0,28
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	3 900 000	3 938 061,86	0,26
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	200 000	204 779,40	0,01

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Produits alimentaires</b>			<b>9 188 271,75</b>	<b>0,60</b>
DANONE 1.0% PERP	EUR	2 400 000	2 355 547,07	0,15
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	6 600 000	6 832 724,68	0,45
<b>Produits chimiques</b>			<b>726 397,29</b>	<b>0,05</b>
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 12-06-29	EUR	700 000	726 397,29	0,05
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>2 312 724,28</b>	<b>0,15</b>
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.625% 15-01-31	EUR	2 500 000	2 206 271,92	0,14
UCB 4.25% 20-03-30 EMTN	EUR	100 000	106 452,36	0,01
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>3 684 273,61</b>	<b>0,24</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.75% 04-04-28	EUR	3 500 000	3 584 750,82	0,23
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 09-08-36	EUR	100 000	99 522,79	0,01
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>4 998 797,26</b>	<b>0,33</b>
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 3.0% 06-10-31	EUR	5 000 000	4 998 797,26	0,33
<b>Services aux collectivités</b>			<b>691 009 037,19</b>	<b>45,41</b>
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	7 200 000	6 230 120,55	0,41
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.125% 31-10-32	EUR	19 300 000	19 277 818,22	1,27
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.5% 30-04-32	EUR	3 200 000	3 328 296,33	0,22
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.9% 30-04-33	EUR	8 000 000	8 499 378,63	0,56
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	8 200 000	5 909 866,93	0,39
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	68 500 000	61 368 164,73	4,03
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	10 300 000	4 499 241,77	0,30
COMUNIDAD MADRID 0.419% 30-04-30	EUR	11 525 000	10 530 045,17	0,69
COMUNIDAD MADRID 0.42% 30-04-31	EUR	10 600 000	9 406 829,15	0,62
COMUNIDAD MADRID 3.596% 30-04-33	EUR	10 800 000	11 428 129,48	0,75
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	1 520 000	1 274 478,15	0,08
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	4 800 000	4 934 269,81	0,32
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	3 700 000	4 021 682,97	0,26
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	9 100 000	9 637 847,40	0,63
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	4 600 000	4 386 040,14	0,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	88 000 000	58 104 727,03	3,82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	88 000 000	93 067 272,09	6,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	70 000 000	74 650 284,62	4,91
JUNTA DE ANDALUCIA 0.5% 30-04-31	EUR	13 600 000	12 059 999,34	0,79
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	1	0,69	0,00
NETHERLANDSQUE 0.25% 30-04-31	EUR	10 800 000	9 506 509,15	0,62
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	5 100 000	4 396 262,18	0,29
REGION WALLONNE 1.25% 03-05-34	EUR	24 200 000	20 480 433,48	1,35
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	78 000 000	69 969 900,00	4,60
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-50	EUR	77 000 000	33 421 850,00	2,20
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 22-02-36	EUR	14 100 000	14 652 899,63	0,96
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	32 500 000	28 469 799,66	1,87
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	155 500 000	103 716 348,56	6,82
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	200 000	206 753,19	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	3 200 000	3 573 788,14	0,23
<b>Services aux entreprises</b>			<b>3 883 723,67</b>	<b>0,26</b>
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	1 000	986,57	0,00
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 3.715% 08-10-31	EUR	1 700 000	1 717 218,44	0,12

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 260 000	1 233 388,66	0,08
SECHE ENVIRONNEMENT 4.5% 25-03-30	EUR	900 000	932 130,00	0,06
<b>Services clientèle divers</b>			<b>6 454 128,50</b>	<b>0,42</b>
ISS GLOBAL AS 3.875% 05-06-29	EUR	4 200 000	4 399 580,55	0,28
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 054 547,95	0,14
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>37 889 499,33</b>	<b>2,49</b>
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	3 600 000	3 781 545,53	0,25
KPN 6.0% PERP	EUR	1 800 000	1 894 204,36	0,12
NBN 3.5% 22-03-30 EMTN	EUR	4 700 000	4 911 369,95	0,32
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	3 500 000	3 851 792,67	0,25
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	4 200 000	4 224 293,84	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	2 200 000	2 441 067,86	0,16
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	9 400 000	10 612 052,74	0,70
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 800 000	1 966 686,90	0,13
TELENOR AS 4.0% 03-10-30 EMTN	EUR	4 000 000	4 206 485,48	0,28
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>12 127 628,38</b>	<b>0,80</b>
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	11 600 000	12 127 628,38	0,80
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>59 656 259,18</b>	<b>3,92</b>
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	5 000 000	5 370 525,34	0,35
AGCO INTL HOLDINGS BV 0.8% 06-10-28	EUR	2 300 000	2 178 248,40	0,14
AIR LIQ FIN 3.5% 21-03-35 EMTN	EUR	100 000	103 027,82	0,01
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	1 500 000	1 560 824,79	0,10
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.875% 18-06-29	EUR	900 000	870 619,81	0,06
CASSA DEP 3.625% 13-01-30 EMTN	EUR	8 500 000	9 030 616,58	0,59
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	13 100 000	13 999 178,62	0,93
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	3 400 000	3 213 082,90	0,21
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	EUR	4 600 000	4 632 856,60	0,30
INVESTOR AB 3.5% 31-03-34 EMTN	EUR	2 400 000	2 465 110,36	0,16
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	2 900 000	3 069 125,22	0,20
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	5 500 000	5 779 470,82	0,38
VESTEDA FINANCE BV 0.75% 18-10-31	EUR	900 000	778 880,96	0,05
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	EUR	2 400 000	2 386 770,41	0,16
VESTEDA FINANCE BV 4.0% 07-05-32	EUR	4 000 000	4 217 920,55	0,28
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>1 490 777,47</b>	<b>0,10</b>
CAPGEMINI SE 1.75% 18-04-28	EUR	1 500 000	1 490 777,47	0,10
<b>SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire</b>			<b>3 670 359,78</b>	<b>0,24</b>
NYKREDIT 3.5% 10-07-31 EMTN	EUR	3 600 000	3 670 359,78	0,24
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>11 261 420,57</b>	<b>0,74</b>
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	EUR	4 400 000	4 464 135,12	0,30
PROLOGIS INTL FUND II 3.7% 07-10-34	EUR	3 700 000	3 694 351,16	0,24
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	400 000	402 054,03	0,03
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	500 000	520 657,67	0,03
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	2 100 000	2 180 222,59	0,14
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>33 123 756,72</b>	<b>2,18</b>
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.625% 08-12-50	EUR	2 274 000	1 052 701,57	0,07
EAST JAPAN RAILWAY 3.533% 04-09-36	EUR	2 500 000	2 492 714,32	0,16
EAST JAPAN RAILWAY 3.976% 05-09-32	EUR	4 400 000	4 640 546,43	0,30

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EAST JAPAN RAILWAY 4.11% 22-02-43	EUR	4 100 000	4 161 766,78	0,27
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	2 000 000	1 912 076,71	0,13
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	7 984 000	8 501 475,85	0,56
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	3 000 000	2 054 658,90	0,14
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	8 500 000	8 307 816,16	0,55
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>51 215 654,09</b>	<b>3,37</b>
<b>OPCVM</b>			<b>51 215 654,09</b>	<b>3,37</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>51 215 654,09</b>	<b>3,37</b>
MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	EUR	177 646	22 887 910,64	1,50
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	255	28 327 743,45	1,87
<b>CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS</b>			<b>8 550 651,77</b>	<b>0,56</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>8 550 651,77</b>	<b>0,56</b>
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>8 022 056,63</b>	<b>0,53</b>
FASTIGHETS AB BALDER 4.0% 19-02-32	EUR	7 774 000	8 022 056,63	0,53
<b>Services aux entreprises</b>			<b>528 595,14</b>	<b>0,03</b>
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	540 000	528 595,14	0,03
<b>INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS</b>			<b>3 699,70</b>	<b>0,00</b>
<b>TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION</b>			<b>99 461 851,12</b>	<b>6,54</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>99 461 851,12</b>	<b>6,54</b>
<b>Automobiles</b>			<b>3 452 635,05</b>	<b>0,23</b>
KNORR BREMSE AG 3.25% 30-09-32	EUR	3 396 000	3 452 635,05	0,23
<b>Banques commerciales</b>			<b>20 527 912,92</b>	<b>1,35</b>
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	2 184 000	2 402 765,30	0,16
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	2 900 000	3 068 923,81	0,20
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	2 800 000	3 006 510,74	0,20
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	1 900 000	2 000 398,60	0,13
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	1 000 000	1 130 690,96	0,07
INTL BANK FOR RECONSTRUCTION AN 3.0% 23-07-35	EUR	3 300 000	3 301 167,65	0,22
MONTE PASCHI 3.25% 20-02-32	EUR	500 000	498 942,95	0,03
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	3 999 000	4 088 712,36	0,27
NIBC BANK NV 3.5% 05-06-30	EUR	1 000 000	1 029 800,55	0,07
<b>Composants automobiles</b>			<b>5 870 396,67</b>	<b>0,39</b>
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	6 000 000	5 870 396,67	0,39
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>1 249 074,08</b>	<b>0,08</b>
KESKO OY 3.5% 02-02-30	EUR	1 200 000	1 249 074,08	0,08
<b>Electricité</b>			<b>2 806 417,14</b>	<b>0,18</b>
EDP 4.375% 02-12-55 EMTN	EUR	500 000	499 092,67	0,03
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	1 000 000	1 034 769,86	0,07
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	200 000	218 901,05	0,01
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	1 000 000	1 053 653,56	0,07
<b>Finances</b>			<b>2 510 811,85</b>	<b>0,17</b>
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 3.489% 24-11-31	EUR	2 500 000	2 510 811,85	0,17

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FPI de détail</b>			<b>3 532 962,83</b>	<b>0,23</b>
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	3 400 000	3 532 962,83	0,23
<b>FPI Soins de Santé</b>			<b>532 005,04</b>	<b>0,03</b>
COFINIMMO 0.875% 02-12-30	EUR	600 000	532 005,04	0,03
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>1 130 050,19</b>	<b>0,07</b>
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	1 100 000	1 130 050,19	0,07
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>497 352,53</b>	<b>0,03</b>
VRYHTYMA OY 2.375% 30-05-29	EUR	500 000	497 352,53	0,03
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>4 346 428,83</b>	<b>0,29</b>
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	1 544 000	1 650 094,17	0,11
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION E 2.75% 03-09-32	EUR	2 700 000	2 696 334,66	0,18
<b>Métaux et minerais</b>			<b>1 457 320,40</b>	<b>0,10</b>
NORSK HYDRO AS 3.625% 23-01-32	EUR	1 398 000	1 457 320,40	0,10
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>2 078 656,66</b>	<b>0,14</b>
UPM KYMMENE OY 3.375% 29-08-34	EUR	2 099 000	2 078 656,66	0,14
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 164 757,60</b>	<b>0,08</b>
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 164 757,60	0,08
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 971 649,78</b>	<b>0,13</b>
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 12-06-29	EUR	1 900 000	1 971 649,78	0,13
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>4 045 189,54</b>	<b>0,27</b>
UCB 4.25% 20-03-30 EMTN	EUR	3 800 000	4 045 189,54	0,27
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>1 393 319,12</b>	<b>0,09</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 09-08-36	EUR	1 400 000	1 393 319,12	0,09
<b>Services aux collectivités</b>			<b>28 228 984,01</b>	<b>1,85</b>
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	1 999 999	1 387 445,33	0,09
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	25 000 000	22 426 250,00	1,47
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	1 500 000	1 313 990,76	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	3 000 000	3 101 297,92	0,20
<b>Services aux entreprises</b>			<b>3 252 626,49</b>	<b>0,21</b>
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	999 000	985 578,44	0,06
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 3.715% 08-10-31	EUR	500 000	505 064,25	0,03
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 800 000	1 761 983,80	0,12
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>4 739 279,81</b>	<b>0,31</b>
AIR LIQ FIN 3.5% 21-03-35 EMTN	EUR	4 600 000	4 739 279,81	0,31
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>1 249 578,41</b>	<b>0,08</b>
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	1 200 000	1 249 578,41	0,08
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>3 424 442,17</b>	<b>0,23</b>
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	3 216 000	3 424 442,17	0,23
<b>DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION</b>			<b>-98 065 928,39</b>	<b>-6,44</b>
<b>INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION</b>			<b>-241 053,63</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total</b>			<b>1 412 631 990,53</b>	<b>92,83</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et

## E1. Inventaire des éléments de bilan

NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 0326	574	0,00	-258 320,00	66 675 840,00
EURO BUND 0326	77	0,00	-72 380,00	9 822 890,00
EURO SCHATZ 0326	242	0,00	-25 410,00	25 843 180,00
XEUR FGBX BUX 0326	-290	389 060,00	0,00	-31 934 800,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>389 060,00</b>	<b>-356 110,00</b>	<b>70 407 110,00</b>
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>389 060,00</b>	<b>-356 110,00</b>	<b>70 407 110,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
BNP 050824	-5 000 000	0,00	-70 260,79	-5 000 000,00
ITRAXX 5Y S41	-5 000 000	0,00	-70 260,79	-5 000 000,00
ITRX 5Y S41V1	-5 000 000	0,00	-505 056,69	-5 000 000,00
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>-645 578,27</b>	<b>-15 000 000,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-645 578,27</b>	<b>-15 000 000,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 412 631 990,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	32 950,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	-645 578,27
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	120 358 607,46
Autres passifs (-)	-10 701 084,52
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>1 521 676 885,20</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action IMPACT ES OBLIG EURO I	EUR	130 127,1624	11 693,7682

## **Annexe 5**

### **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/2025
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31/12/2025



45 rue Kléber  
92300 Levallois-Perret

## **SICAV IMPACT ES**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## **SICAV IMPACT ES**

43 avenue Pierre MENDES FRANCE

75013 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV IMPACT ES,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) IMPACT ES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Signé par :  
  
DCA73DE5DAB549A...

19/3/2026

Bertrand DESPORTES

Associé



45 rue Kléber  
92300 Levallois-Perret

## **SICAV IMPACT ES**

# **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## **SICAV IMPACT ES**

43 avenue Pierre MENDES FRANCE

75013 Paris

# **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la SICAV IMPACT ES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Signé par :

**BERTRAND DESPORTES**

DCA73DE5DAB549A...

19/3/2026

Bertrand DESPORTES

Associé